

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'information / n°12 / automne 2021



**TRAVAUX COMMUNAUTAIRES**

**Le futur Pôle Péricolaire  
Intercommunal des Chenevières**



**TRAVAUX VILLE**

**Saint-Valbert : lancement  
de la deuxième tranche**

**Entreprise PACKMAT  
aux GUINNOTTES II**



**VILLAGES**

**Vyans-le -Val : rénovation de la  
Fontaine Lavoir**

**pays**  
**d'Héricourt**  
communauté de commune

**MAGAZINE D'INFORMATION**  
de la **COMMUNAUTÉ de**  
**COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT**  
et de la  
**VILLE D'HÉRICOURT**  
Pages d'actualités des **VILLAGES**

**W**  
**VILLE DE**  
**HERICOURT**  
70 400

# LE NOUVEAU PÔLE PÉRISCOLAIRE INTERCOMMUNAL DES CHENEVIÈRES

Construit face au Collège Pierre et Marie Curie, le nouveau pôle périscolaire intercommunal des Chenevières est opérationnel. Avec ses 300 m<sup>2</sup> de surface, il permet d'accueillir confortablement hors temps scolaire plus de 300 élèves.



Le nouveau Pôle Périscolaire des Chenevières côté Ecole Robert Ploye

Ce nouveau bâtiment à l'architecture classique représente un investissement de l'ordre de 1 050 000 €. Créé pour soulager les pôles périscolaires Cadet Rousselle et Eugène Grandjean, il est dimensionné pour recevoir les élèves de l'école maternelle Louise Michel, des groupes scolaires Robert Ploye et Gustave Poirey ainsi que des écoles de Bussurel et de Vyans le Val.

Conçu par le cabinet Itinéraires Architecture de Belfort, il est édifié avec des matériaux et des équipements de

qualité, il comprend un préau et une toiture tuilée, équipée de panneaux photovoltaïques, ces panneaux sont financés par le Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED).

### 300 M<sup>2</sup> POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ.

Entièrement clôturé et disposant d'un système de vidéosurveillance, il offre toutes les conditions de sécurité. Un parking de 9 places dont une PMR,

et un espace vélo ont été aménagés. Le nouveau pôle périscolaire des Chenevières est équipé de toutes les commodités pour offrir aux enfants un accueil de qualité : une salle de restauration de 120 m<sup>2</sup>, une salle d'activités de 90 m<sup>2</sup>, une cuisine, des vestiaires, des sanitaires et des locaux techniques. Le chauffage et la production d'eau chaude sont assurés par une chaufferie gaz. Un soin tout particulier a été apporté au traitement acoustique des lieux.

**Le nouveau pôle périscolaire des Chenevières est en activité. La construction de ce nouvel équipement d'un montant de 1 050 000 € a été subventionnée à 80 % par l'Etat, la Région et le Département.**

Plusieurs implantations se concrétisent sur la zone des Guinnottes II et III cet automne, notamment PACKMAT, SC70, ainsi que IN-EXTENSO ou l'extension de DIDIER DISTRIBUTION avec un nouveau magasin.

La deuxième tranche des Guinnottes III sur 6 hectares supplémentaires sera effective dans les prochains mois. La zone commerciale (de l'ex-Norma) à Héricourt évolue favorablement. La totalité des bâtiments sera occupée dans les prochaines semaines avec deux nouveaux projets d'ampleur.

A Couthenans et Saulnot : deux implantations sont réalisées avec l'entreprise PRISMA (10 salariés) et Hugo DELAVELLE (13 salariés) ; ces entreprises sont soutenues par la Région Bourgogne Franche Comté le Département de la Haute-Saône ainsi que par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

### **LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EST UN ATOUT POUR LE PAYS D'HERICOURT.**

Ce mouvement positif pour **le développement économique de notre territoire doit se poursuivre** à l'avenir sur la zone de Luze. **Il est indispensable pour assurer la continuité de nos services publics** : périscolaire, crèches, école de musique, médiathèque...

Le huitième pôle périscolaire de notre territoire a ouvert ses portes le 8 novembre 2021 au quartier des Chenevières à Héricourt. C'est un bel équipement qui complète les activités de services publics à cet endroit, à proximité du collège et des écoles maternelle et primaire.

Comme vous le constatez la ville d'Héricourt a engagé une mutation complète de ses espaces urbains. Le cœur historique au pied de la Tour du château et des églises est en cours d'aménagement.

La deuxième tranche de l'avenue de Saint-Valbert ainsi que l'aménagement d'une voie cyclable rue du 11 Novembre donne un coup de neuf à ces secteurs.

La Communauté de communes du Pays d'Héricourt a lancé un vaste programme d'aménagement de pistes cyclables. Trois projets sont en gestation : le prolongement de la voie du Tram à partir de Couthenans en direction de Champey et Saulnot. Toujours à partir de la voie du Tram, son prolongement par Luze, Echenans, Mandrevillars, Buc en direction de Châlonvillars et Frahier.

Enfin la construction de la nouvelle passerelle sur la Lizaine (48 mètres) marquera dès 2022 le début de l'aménagement



d'une voie cyclable en site propre (pour l'essentiel) à partir de la gare d'Héricourt en direction du SUPER U, de Bussurel pour rejoindre la gare de Montbéliard. Ce plan Vélo de grande ampleur marque un tournant décisif pour les liaisons douces.

**Le samedi 20 novembre à 10H00 à la Halle Marcel CERDAN, la ville d'Héricourt en présence de nombreuses personnalités, rendra hommage à Jean-Pierre MICHEL** décédé le 24 janvier 2021.

Les habitants d'Héricourt et du Pays d'Héricourt sont invités à lui rendre hommage.

Le 18 décembre le concert d'hiver de l'Orchestre d'Harmonie à la Cavalerie sera dédié à la mémoire de Jean-Pierre MICHEL.

A l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite à tous les habitants des moments de partage et de bonnes fêtes.

**Fernand BURKHALTER**  
**Maire d'Héricourt**  
**Président de la Communauté**  
**de Communes du Pays d'Héricourt**

*Bien cordialement*  
*Burkhalter*

**Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER**

**Délégué à la Communication CPPH : Vice-président Luc BOULLEE Maire de Verlans.**

**Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.**

**Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH**

**Crédits photos : Frédéric LOCH - Jean-Louis DANNER - André AUBERT**

**Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : NOVEMBRE 2021**

# DIDIER DISTRIBUTION CONSTRUIT UN NOUVEAU MAGASIN

Installée depuis 2015 aux Guinnottes II, l'entreprise Didier Distribution, spécialisée dans l'approvisionnement des artisans de bouche, conforte le développement de son activité avec la construction de nouveaux locaux.



Didier Distribution aux Guinnottes II

Didier Distribution est une entreprise dynamique et prospère qui rayonne de Strasbourg à Besançon. Forte de plus de 6 000 références, la société répond aux besoins des boulangers, des pâtisseries, des traiteurs et autres métiers de bouche. L'entreprise qui connaît une forte expansion de son activité et qui entend renforcer sa présence sur le marché a décidé de développer son activité en créant un nouveau magasin spécialisé dans la vente de produits congelés, de

produits frais et de produits fermiers à destination des particuliers.

## UN NOUVEAU MAGASIN AUX GUINNOTTES II.

Pour construire cette nouvelle surface de vente de 1200 m<sup>2</sup>, Didier Distribution a fait l'acquisition, auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, d'une surface de 8 970 m<sup>2</sup>. Cette surface est composée des deux lots restés vacants à l'entrée de la zone des Guinnottes II. Sur cette emprise seront élevés, un

magasin avec parking, un espace drive et un espace de livraison.

## DES EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES AUX GUINNOTTES.

Aussi un nouveau bâtiment administratif de 250 m<sup>2</sup> sera créé et regroupera l'entreprise Didier distribution et les services administratifs de ce nouveau magasin. Ce projet générera la création de 4 à 5 emplois, 1 à 2 postes au magasin, 2 postes de préparateur et 1 poste de livreur.

**L'Entreprise Didier Distribution étoffe son activité aux Guinnottes II avec la création d'un nouveau magasin de 1 200 m<sup>2</sup> spécialisé dans le surgelé. Avec cette nouvelle infrastructure où 5 emplois seront créés, l'entreprise ambitionne de rayonner de l'Alsace aux Bouches du Rhône.**

# PRISMA, UNE ENTREPRISE DE ROBOTIQUE À COUTHENANS

L'entreprise PRISMA, spécialisée dans la conception et la fabrication de machines automatisées pour les industries automobile, pharmaceutique et agroalimentaire, s'installe à Couthenans sur la zone du Charbonneau..



Construction de l'entreprise PRISMA à Couthenans

Créée en 2016 par Luc Vauclair et Mathieu Choulet, l'entreprise PRISMA (Prestation et Intégration de Systèmes Automatisés) collabore et travaille principalement avec des sociétés alsaciennes mais également avec des entreprises étrangères. PRISMA emploie une dizaine de salariés : des automaticiens, des roboticiens et des électriciens.

## PRISMA INVESTIT 815 000 € À COUTHENANS

La société connaît une forte croissance avec de nouveaux clients. PRISMA, actuellement domiciliée à Grand Charmont sur l'Actiparc, entend

disposer de locaux mieux adaptés à ses besoins. C'est pourquoi elle a décidé de construire à Couthenans sur la zone du Charbonneau sur une emprise de 5 519 m<sup>2</sup> qu'elle a acquise auprès de Monsieur Maron. Sur ce terrain, elle fait actuellement construire un bâtiment de 1 012m<sup>2</sup> qui comprend un atelier de 640 m<sup>2</sup> ainsi que des bureaux et locaux sociaux pour un coût de construction de 815 000 € HT (hors acquisition du terrain).

## UNE ENTREPRISE SOUTENUE PAR LA CCPH, LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION

Dans le cadre de cette opération PRISMA a sollicité la Communauté de

Communes du Pays d'Héricourt pour une aide financière à l'immobilier. La Communauté de Communes a répondu favorablement avec le versement d'une subvention d'un montant de 40 750 €, soit 5 % du montant de la dépense éligible de 815 000 €. Le Département de la Haute-Saône a versé un montant identique à la Communauté de Communes. La Région Bourgogne Franche-Comté s'est engagée quant à elle à verser 50 000 €.

**L'entreprise PRISMA s'installe dans le Pays d'Héricourt à Couthenans pour assurer son développement. La CCPH, le Département de la Haute-Saône et la Région Bourgogne Franche-Comté l'accompagnent financièrement dans la réalisation de ce projet. L'entreprise qui compte 10 salariés entend recruter 2 à 5 personnes.**

# HUGO DELAVELLE, LA MARQUE DE MEUBLE MADE IN FRANCE

Créé en 2009 à Malval, l'atelier Hugo Delavelle est une ébénisterie spécialisée dans le design et la fabrication de meubles et d'objets en bois massif. L'entreprise qui compte aujourd'hui 13 salariés est installée depuis 2020 à Saulnot sur le site des Champs Piot.



Meubles dessinés et conçus par l'entreprise DELAVELLE

Compagnon du devoir, artisan ébéniste designer, Hugo Delavelle est le créateur de cette entreprise. L'atelier de Saulnot concentre toutes les activités de l'entreprise : design ; bureau d'étude, fabrication, gestion administrative et commerciale, stockage et logistique.

L'entreprise est labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, ce label distingue les entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels jugés comme d'excellence. L'entreprise Delavelle, propose des produits d'ameublement pour la maison mais également pour les professionnels qui désirent aménager café, hôtel, restaurant ou entreprise.

## UNE ENTREPRISE SOUTENUE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

A deux reprises, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a accompagné le développement de l'entreprise Delavelle avec une aide financière à l'immobilier. Une première fois au moment de l'acquisition des deux bâtiments de l'ancien site Colas (autrefois Surleau) où elle s'est installée. Sur cette première opération d'un montant de 438 664 € HT, l'entreprise a bénéficié de deux subventions de 21 933 €, l'une versée par la CCPH et l'autre par le Département de la Haute-Saône. La Région Bourgogne Franche-Comté a quant à elle attribué, pour cette première opération, une subvention de 46 256 €.

La CCPH va prochainement contribuer pour une seconde fois, dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment où sera installée une activité de première transformation du bois, sciage et séchage. Pour cette seconde opération d'un montant de 250 000 € HT la CCPH se prononcera comme le Département de la Haute-Saône pour une subvention de 12 243 €.

**L'entreprise Delavelle est spécialisée dans la fabrication de meubles en bois massif, elle compte 13 employés. Elle s'est installée en 2020 à Saulnot dans la zone d'activité des Champs Piot avec le soutien financier de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.**

# « STOCK CASSE 70 » IMPLANTE UNE USINE DE RECYCLAGE AUX GUINNOTTES III

Spécialisée dans le traitement des véhicules hors d'usage, l'entreprise Stock Casse 70 a besoin pour se développer et optimiser ses capacités de dépollution et de recyclage de qualité, de construire une nouvelle usine.



«Stock Casse 70» esquisse de la future usine de recyclage.

Cette nouvelle usine sera implantée sur la première plateforme des Guinnottes III qui a été aménagée en 2019. Située au nord de la RN 19 elle sera accessible par le chemin du Gouais Blanc.

## UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE À LA POINTE DE SA FILIÈRE

A l'étroit sur son site historique de Brevilliers, la société a pour objectif, dans ses futurs ateliers des Guinnottes, d'améliorer ses capacités de recyclage. Ce projet s'inscrit dans une démarche de territoire à impact positif pour l'environnement. Thierry Marie, propriétaire de l'entreprise, escompte dans un premier temps, l'embauche de 20 personnes à l'ouverture du site, et table dans un second temps,

à l'horizon 2025, sur un effectif de 35 personnes.

## UNE USINE MODERNE ADAPTÉE AUX NORMES ENVIRONNEMENTALES

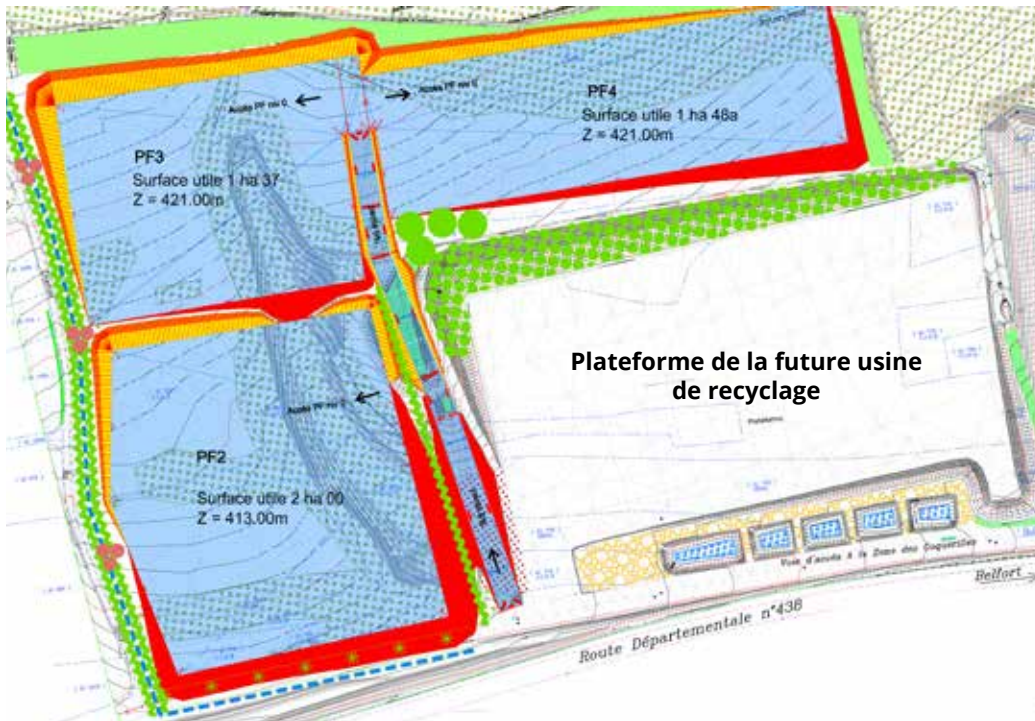
La nouvelle usine sera constituée de deux parties distinctes : un bâtiment principal à l'Est (70mX40m) qui regroupera l'essentiel des activités industrielles ainsi que les bureaux et le magasin ; un bâtiment annexe à l'Ouest (25m X 25m) qui sera destiné au stockage export. L'ensemble du bâti est constitué d'une structure métallique revêtue de bardage métallique avec trois teintes assorties. Les parties en angle sur le bâtiment principal seront traitées en bardage bois, elles permettront au public de

distinguer les bureaux et le magasin. Une bande verte périphérique de 5 à 10 mètres bordera l'infrastructure côté sud. Constitués de talus difficiles d'entretien cette zone sera plantée d'arbres et d'arbustes stabilisants. La bande qui sépare la future usine de la RN19 sera plantée avec des variétés d'arbres issues d'essences locales, ces plantations protégeront le site de la vue des usages de la voie rapide. Toutes les surfaces destinées à supporter des véhicules non dépollués seront étanchées, et les eaux pluviales seront collectées et traitées dans un décanteur particulière capable d'intercepter tous les fluides susceptibles de porter atteinte à l'environnement.

**Stock Casse 70, entreprise à la pointe du recyclage automobile, a décidé pour améliorer ses capacités de recyclage, de construire sur la zone d'activités des Guinnottes III une nouvelle usine de traitement des véhicules hors d'usage. Cette nouvelle unité sera implantée sur une plateforme aménagée en 2019, elle sera construite dans le respect des règles environnementales en vigueur.**

# GUINNOTTES III, DE NOUVELLES PLATEFORMES POUR RÉPONDRE À LA FORTE DEMANDE

L'aménagement de nouvelles plateformes aux Guinnottes III est une priorité pour le Pays d'Héricourt, tant pour assurer la continuité de son développement économique que pour créer de nouveaux emplois.



Les demandes d'installation d'entreprises sur notre territoire sont de plus en plus nombreuses mais la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ne dispose plus de réserves foncières à vocation économique pour y répondre. En effet, toutes les plateformes du pôle de développement économique des Guinnottes I et II sont désormais occupées et la première plateforme des Guinnottes III, aménagée en 2019, a été vendue à l'entreprise SC25-SC70.

Afin de remédier à cette situation, le Conseil Communautaire a décidé de l'aménagement de nouvelles plateformes aux Guinnottes III.

## TROIS NOUVELLES PLATEFORMES SUR 6,5 HECTARES.

Une deuxième phase de travaux sera prochainement lancée aux Guinnottes III, elle représente un investissement de 1 800 000 €. Cette deuxième phase consistera en l'aménagement, sur une emprise de 6,5 hectares, de trois

nouvelles plateformes en déblais remblais qui se distribueront sur une surface utile de 48 000 m<sup>2</sup>. La taille de ces futures plateformes sera de 20 000 m<sup>2</sup> pour la première, 13 700 m<sup>2</sup> pour la seconde et 14 800 m<sup>2</sup> pour la troisième. Des aménagements respectueux de l'environnement.

Les travaux consisteront aussi en la création d'une voirie de desserte poids lourds et véhicules légers et la réalisation des viabilisations. Les réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et eau potable seront tirés depuis la première plateforme des Guinnottes III, les réseaux secs, gaz, électricité et fibre, seront amenés depuis la plateforme occupée par l'ADAPEI. L'ensemble de ces travaux prendra en considération les aménagements environnementaux et paysagers qui sont requis dans le cadre de la loi sur l'eau : plantation dans les bassins de rétention (joncs et carex), plantation arbustive (sur talus), reconstitution de haies et de bosquets, zones tampon au nord et à l'ouest. Deux bâches incendie de 120 m<sup>3</sup> seront installées à côté des bassins de rétention en contrebas de la première plateforme réalisée en 2019.

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux	1 632 000 €	CCPH (20 %)	358 000 €
Honoraires	89 000 €	Département Haute Saône	144 000 €
Signalétique	6 000 €	DETR (ETAT) 20 %	358 000 €
Imprévus (4 %)	63 000 €	Commercialisation (52 %)	930 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 790 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 790 000 €</b>



# BILAN POSITIF POUR L'OPÉRATION DE SOUTIEN AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT

Durant trois années, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a accompagné et soutenu financièrement les commerçants et les artisans du Pays d'Héricourt.



La Filature du Moulin

Ce dispositif visait à dynamiser le commerce et l'artisanat du Pays d'Héricourt en soutenant d'une part les actions portées par l'Association pour la Promotion de l'Artisanat et du Commerce Héricourtois (A.P.A.C.H.) et d'autre part en apportant un soutien à la modernisation des points de vente et outils de production par des subventions d'investissement.

La chambre de Commerce et d'industrie de la Haute-Saône et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Interdépartementale ont largement appuyé toutes ces démarches. Durant cette opération un animateur a été recruté de février 2018 à février 2020, il a participé à faire connaître cette opération et a aidé à l'instruction des dossiers.

## 20 PROJETS SOUTENUS FINANCIÈREMENT ET 170 000 € DE SUBVENTIONS VERSÉES.

Au terme de cette opération qui a commencé en février 2018 et qui s'est

achevée le 21 janvier 2021, l'enveloppe FISAC dédiée aux investissements à été consommée à hauteur de 97 %. L'enveloppe FISAC, dédiée au fonctionnement l'a été à hauteur de 67 %, en raison d'actions qui n'ont pas été réalisées.

Durant les trois années de fonctionnement de ce dispositif, vingt projets d'investissement ont été accompagnés : Saveurs Prim'Air (2 projets) - de Toile à Soie - Gymnasium - Janyflor - La vie Claire - SARL « Ma petite folie » - Garage Autoclean - Boucherie du Centre - Liberty Gym - Piz'Zaza - Bureau de tabac « Le Lisbonne » - Isa B coiffure - EG Création - Maison Levain - L'Auberge Fleurie - La filature - FSI - Boucherie la ROSACE - Go PNEUS, AF DESIGN.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a participé activement en contribuant sur ses fonds propres à hauteur de 118 131 €. Les entreprises concernées ont pour leur part engagé sur cette période une somme égale à 643 301 €.

**Mis en place en février 2018 pour trois années, le Fonds d'Intervention pour les services l'Artisanat et le Commerce (FISAC) a permis de soutenir financièrement les projets de développement de 20 commerçants et artisans du Pays d'Héricourt qui ont reçu plus de 170 000 € d'aides. Le bilan de ce dispositif est positif car il a permis la modernisation du commerce du Pays d'Héricourt et renforcé son dynamisme.**

# MAINTENIR LE CAP D'UN PAYS D'HERICOURT À 20 000 HABITANTS

Conforter la population du Pays d'Héricourt à 20 000 habitants est un objectif intercommunal prioritaire pour assurer la continuité des services publics et des services privés marchands.



Mont-Vaudois

Depuis longtemps la Communauté de Communes intervient dans le domaine de l'habitat avec la Politique d'Aides à la Pierre via le Plan d'Actions Concertées Territoriales du Département de la Haute-Saône.

Pour mémoire une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avait été conduite entre 2006 et 2010. 1 945 696 € de subventions avaient été versées aux propriétaires, tous financeurs confondus, pour un montant total de travaux de 6 563 553 €.

La Communauté de Communes entend poursuivre et renforcer son action en faveur du logement avec une nouvelle

OPAH – RU (Renouvellement Urbain) tournée vers le centre ville d'Héricourt.

## L'OPAH – RU : UN OUTIL INDISPENSABLE POUR RENFORCER L'HABITAT

La CCPH, qui est candidate à relancer ce dispositif sur son territoire, s'est rapprochée du cabinet SOLIHA pour étudier la possibilité de la mise en place d'une nouvelle OPAH -RU intégrée dans le programme Petite Ville de Demain et inscrite dans le futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique. Cette étude est conduite sur plusieurs axes dont notamment : l'analyse et

la synthèse des actions en cours et passées ; la réalisation d'un diagnostic en marchant où élus, habitants et professionnels parcourront le territoire et détermineront ses points forts, ses points faibles et son périmètre ; l'analyse du marché immobilier en partenariat avec les professionnels du secteur ; l'analyse du territoire avec les élus ; l'argumentaire à développer pour la mise d'une nouvelle OPAH-RU.

Cet examen en profondeur permettra de définir la faisabilité et les conditions de la mise en œuvre de cette opération, à l'échelle du centre Ville d'Héricourt et en relation avec le territoire de la CCPH.

**Avec pour objectif de maintenir sa population à 20 000 habitants, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a candidaté auprès du Département la programmation d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur son territoire. Afin de se donner toutes les chances d'obtenir satisfaction, la CCPH a mandaté le cabinet SOLIHA pour constituer un dossier solide.**

# L'APPLICATION NUMÉRIQUE

## « MY HAUTE-SAÔNE »

Avec l'application « My Haute-Saône », partez à la découverte de trois destinations de caractère pour un séjour inoubliable : Vesoul-Val de Saône, Vosges du sud et Vallée de l'Ognon.

Une application pour découvrir les sites pittoresques de la Haute-Saône en se déplaçant : la Planche des Belles Filles, la Voie Bleue, le chemin de Compostelle, via Francigena.

Une application pour découvrir le patrimoine de la Haute-Saône : Chapelle de Ronchamp, château de Ray-Sur-Saône, château d'Oricourt... mais aussi des sites naturels comme le Plateau des 1000 Étangs, ou l'Ognon et participer aux grands évènements culturels...

### DES INFORMATIONS COMPLÈTES

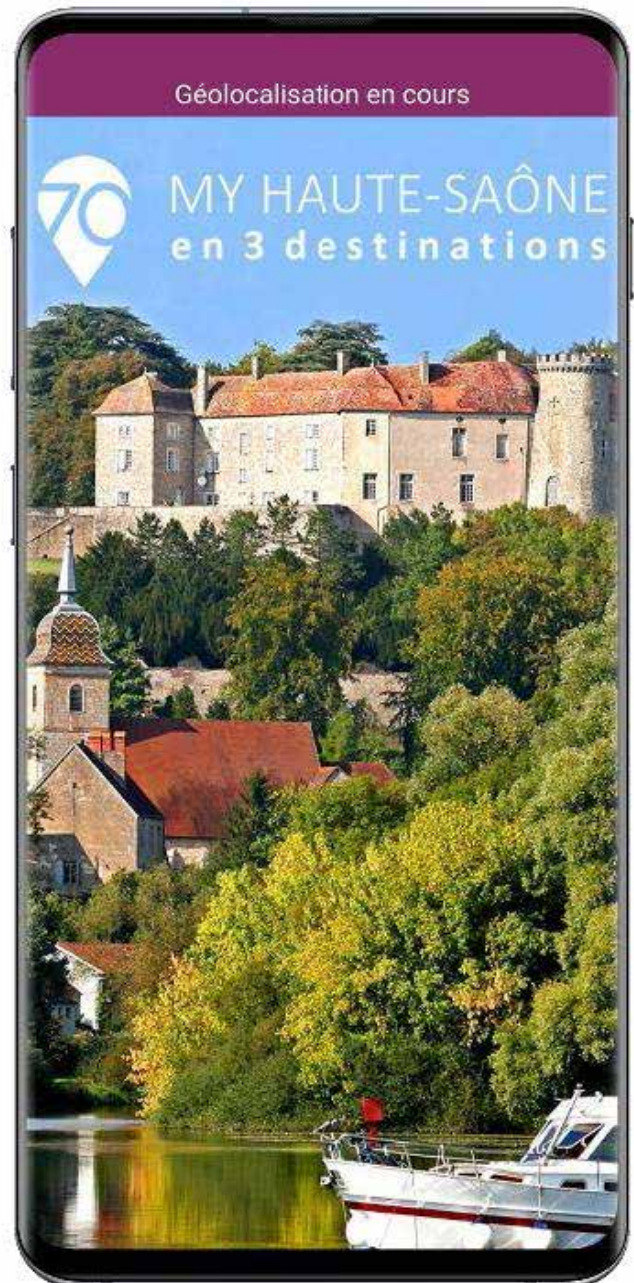
Pour chaque site de visite, musée, activité... vous trouverez une photo, une description et les coordonnées. Un guidage jusqu'au point choisi est possible. L'application recense de nombreuses informations incontournables, itinéraires vélo, pédestres et équestres, sites de visite et musées, patrimoine naturel, loisirs, hébergements, restaurants, infos pratiques, marchés, grands évènements...

### PERSONNALISATION

Plus qu'un simple guide de voyage, l'application s'adapte aux besoins de chacun car elle est personnalisable : création d'un carnet de voyage pour préparer un séjour ou garder une trace de vos lieux préférés, suggestions selon le profil renseigné, alertes paramétrables...

### VOTRE COMPAGNON DE POCHE

Pour un jour, ou pour tous les jours, My Haute-Saône vous accompagne partout ! Trouver un restaurant proche de vous, connaître les événements à venir ce week-end, ou encore obtenir un tracé précis pour une randonnée, l'application répond à toutes vos envies. Alors n'attendez plus et téléchargez-la !



**Téléchargez-la dès maintenant et gratuitement sur les stores**



# HERIVA : TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS POUR LES ENFANTS DU PAYS D'HÉRICOURT

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt gère le transport scolaire. 1200 enfants du Pays d'Héricourt scolarisés en maternelle, en primaire, au Collège et au Lycée sont transportés gratuitement par les bus Hériva.



Le transport est affrété par la société Maron, prestataire local, qui fait circuler une vingtaine de bus aux couleurs de HERIVA sur l'ensemble du Pays d'Héricourt.

## 1 200 ÉLÈVES TRANSPORTÉS CHAQUE JOUR D'ÉCOLE.

Le transport scolaire est gratuit pour tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Les circuits et les horaires pratiqués en 2020 / 2021 restent en vigueur

Les enfants de maternelle et du primaire bénéficient de deux allers-

retours par jour d'école (matin, midi et soir) tandis que les collégiens et les lycéens ont la possibilité de choisir un aller-retour par jour.

Afin de renforcer la sécurité et le confort des enfants dans les bus, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt s'est associée à une entreprise innovante, la société Groupeer.

## «MONGROUPEER» L'APPLICATION QUI RENFORCE LA SÉCURITÉ ET LE TRANSPORT DES ENFANTS

Cette dernière a équipé les plus

jeunes avec des badges radio qui fonctionnent sans contact, attachés aux sacs des enfants, ces badges permettent de contrôler leur passage à la montée et à la descente du bus. Les collégiens et les lycéens sont équipés quant à eux d'une carte magnétique plus classique. Ces deux systèmes connectés à l'application « Mon Groupeer », permettent au gestionnaire HERIVA et aux parents qui ont téléchargé l'application sur leurs smartphones, de connaître en temps réel la fréquentation et la situation du bus, retards, imprévus liés au transport.

Les enfants qui arrivent dans le Pays d'Héricourt en cours de scolarité peuvent s'inscrire sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt :

[WWW.PAYSHERICOURT.FR](http://WWW.PAYSHERICOURT.FR) à la rubrique HERIVA pour tous les habitants du Pays d'Héricourt (sauf ceux de la Ville d'Héricourt qui doivent s'inscrire en Mairie). Avant de s'inscrire il convient de se munir d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et vérifier sur le site internet de la communauté de communes les circuits de transport.

**Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt gère les transports scolaires sur son territoire. Gratuits ces transports sont empruntés chaque jour par 1200 élèves. Afin de renforcer et sécuriser le transport des enfants l'application « Mon Groupeer » permet aux parents d'être informés en temps réel de la situation de leurs enfants durant le temps du transport scolaire.**

# OPÉRATION COULÉE VERTE

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, dans le cadre de son plan vélo, travaille à la réalisation de nouvelles pistes cyclables. Différents projets structurants sont actuellement à l'étude.



Châlonvillars, accès à la coulée verte

Trois liaisons en sites propres sont envisagées dans les prochaines années :

- La jonction Héricourt / Coulée Verte (et Belfort) via Luze.
- La jonction Héricourt / Montbéliard via Bussurel.
- La jonction Héricourt / Saulnot via Couthenans.

## UNE PRIORITÉ, LA CONNEXION À LA COULÉE VERTE.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (CCPH) a décidé de travailler prioritairement sur la liaison Héricourt / Coulée Verte via Luze, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Mandrevillars, et Châlonvillars. Cette décision est motivée

par l'inscription de cette liaison dans le plan vélo du Département de la Haute-Saône et par le projet de la Communauté de Communes de Rahin et Chérimont (CCRC) qui envisage de créer une piste cyclable entre Champagney et Châlonvillars, projet qui assurerait la connexion entre la CCPH, la CCRC et le Grand Belfort.

Plusieurs échanges ont déjà eu lieu avec les élus des communes concernées et le tracé a été validé dans les grands principes. L'aménagement sera pour l'essentiel réalisé en site propre avec une offre de service annexe importante : supports vélos, signalétique, bancs points d'eau...

## UN PROJET À 1 100 000 € HT

L'avant projet sommaire a permis de dresser un premier chiffrage de cette opération qui est estimée pour l'heure à 1 100 000 €.

Cette somme comprend les travaux qui sont évalués à 835 000 € HT ainsi que les frais d'études, les acquisitions foncières et le mobilier. La Région Bourgogne Franche-Comté, et le Département de la Haute-Saône ont d'ores et déjà décidé d'accompagner financièrement ce projet.

L'Etat et l'Europe ont été sollicités. La réalisation de ces travaux est prévue entre 2022 et 2023.

**La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt poursuit son programme de liaisons douces et enclenche le projet de piste cyclable entre Luze et Châlonvillars. Ce nouveau tracé, dont les travaux commenceront en 2022/2023, permettra une connexion à la Coulée Verte. Ce projet estimé à 1 100 000 € est soutenu financièrement par la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département de la Haute-Saône. L'Etat et l'Europe apporteront leurs contributions respectives une fois le projet définitivement établi.**

# L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE BAISSÉ SES TARIFS

Si la crise sanitaire n'a pas freiné le nombre d'inscriptions à l'École de Musique Intercommunale, en revanche le coût de l'apprentissage musical ne permet pas l'accès à la Musique pour les familles les plus modestes. Aussi la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a réagi et a baissé ses tarifs.



Ecole Intercommunale de Musique

Depuis quelques saisons, le constat était posé : bien que bloqués depuis 2016, les tarifs de l'École Intercommunale de Musique du Pays d'Héricourt restaient trop élevés pour les familles les plus modestes.

## TARIFS EN BAISSÉ À L'ÉCOLE DE MUSIQUE.

Lors de la crise sanitaire le Conseil Communautaire avait réduit les tarifs. Ce geste qui avait été apprécié

de toutes les familles avait permis de limiter les abandons et de stabiliser les effectifs. Néanmoins malgré le succès des nombreuses animations en milieu scolaire et le désir des enfants d'apprendre un instrument, les inscriptions ne suivaient pas en raison du coût. Aussi les constats récurrents faits par le personnel de l'école ont motivé les conseillers communautaires à réagir en prenant une décision importante et courageuse : baisser les 4 premières

catégories de tarifs afin de favoriser l'accès à la Musique pour tous les enfants.

## OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT.

Après avoir étudié attentivement les tarifs des écoles de musique de Belfort, Vesoul, Montbéliard et Pontarlier, les conseillers communautaires ont décidé de réviser les 4 premières tranches de tarification basée sur le quotient familial. Ainsi, la baisse est significative pour la catégorie 1 qui passe de 304,74 € par an (cours de solfège et cours d'instrument) à 92,34 € soit une baisse de 69,7%. Par ailleurs la location d'un instrument passe de 348 € à 120 €, soit une baisse de 65,51 %. Ces baisses de tarif entraînent pour l'école de musique intercommunale une perte de l'ordre de 21 000 € mais les élus escomptent l'arrivée de nouveaux élèves pour compenser cette perte financière.

**La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé de la baisse des tarifs d'inscription à l'école de musique intercommunale et de la baisse des tarifs de location des instruments de musique. Ces deux mesures visent à favoriser l'arrivée de nouveaux élèves et de permettre l'accès de l'école aux familles les plus modestes.**

**Renseignement : 2, rue du 47<sup>ème</sup> RA – 70400 HERICOURT – Tél : 03 84 56 73 02**

# DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répondent aux enjeux de simplification et de modernisation de l'action publique, à l'heure où une grande majorité des services sont accessibles en ligne.

Ils s'inscrivent pleinement dans la démarche qui vise à améliorer la qualité des services publics.

Deux fondements juridiques encadrent la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme, autour d'une même échéance, le 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- **TOUTES LES COMMUNES** devront être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique selon différentes modalités qui devront être portées à la connaissance du public (courriel, formulaire de contact, usage d'un télé-service, etc.) (article L.112-8 du Code des relations entre le public et l'administration).

- **LES COMMUNES DE PLUS DE 3 500 HABITANTS** devront quant à elles disposer d'outils numériques leur

permettant de recevoir et d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme dématérialisée (article L.423-3 du Code de l'Urbanisme).

Le Pôle ADS de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme, s'est d'ores et déjà doté des outils informatiques nécessaires qui seront déployés dans les communes concernées.

## PROGRAMME MANIFESTATIONS ET CONCERTS ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

Samedi 4 décembre	20h30 Salle des Fêtes	Concert de la chorale A'Chor avec l'orchestre junior du stage d'été du Territoire de Belfort dont de nombreux élèves de l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt
Samedi 11 décembre	20h00 La Cavalerie	Spectacle Choreia « Sister Act »
Dimanche 12 décembre	16h00 La Cavalerie	
Mercredi 15 décembre	19h00 Salle d'expression corporelle	Audition de la classe de trombone
Judi 16 décembre	18h00 Salle Jean Robein	Audition de la classe de piano
Vendredi 17 décembre	18h30 Salle d'expression corporelle	Audition de Noël de la classe de saxophone (élèves de Cycle I)
Samedi 18 décembre	20h30 La Cavalerie	Concert d'hiver orchestre d'harmonie en hommage à Jean-Pierre Michel et André Guyot

Mardi 18 janvier	19h00 salle d'expression corporelle	Audition de la classe de guitare
Samedi 29 janvier	17h00 Salle Jean Robein	Audition Jeunes solistes
Samedi 26 mars	17h30 Salle Jean Robein	Audition de la classe de saxophone avec piano (élèves de Cycle II)
Samedi 2 avril	17h00 Musée Minal	Classe de piano : concert-découverte des pianoforte de l'Ecole de Musique (2 instruments rares et historiques), exposition sur les 2 instruments et sur l'histoire du pianoforte
Samedi 14 mai	20h00 La Cavalerie	Concert de printemps orchestre d'harmonie
Vendredi 20 et samedi 21 mai	20h30 La Cavalerie	Spectacles Choreia « Dancing Palace » et les Burlesques « La Rando »
Dimanche 22 mai	16h00 La Cavalerie	
Lundi 23 et mardi 24 mai	En journée La Cavalerie	Spectacles scolaires (Aline Nachin)
Mercredi 25 mai	20h00 La Cavalerie	Concert de la chorale jazz/pop/rock

### EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

#### TRIBUNE CCPH DES ELUS HERICOURT EN COMMUN

En écho à la célèbre chanson « les élucubrations » du chanteur Antoine, nous avons régulièrement la surprise d'écouter les « élucubrations » du Président de la CCPH à la Communauté de Communes.

Bref, pour tous ses monologues, nous lui reconnaissons une réelle capacité d'expertise ... de scénariste.

Tout cela pourrait prêter à sourire si « la chose publique » n'était pas si sérieuse. Car derrière ces dossiers et les décisions politiques c'est la réalité quotidienne de nos Concitoyens.

Cette réalité vient encore de se rappeler à nous. La commission préfectorale a opposé un refus au projet porté par le Président et les élus de la CCPH concernant l'installation d'un cinéma multiplexe aux Guinottes.

Devant cet échec cuisant, réagissons...

Nous invitons le Président et les élus de la CCPH à renoncer à créer un cinéma de 6 ou 7 salles aux Guinottes en lui préférant un cinéma à taille humaine de 3 salles au centre-ville d'Héricourt. Ce sera amplement suffisant pour un bassin de vie de moins de 21 500 habitants en prenant l'exemple de nos voisins lurons.

Le Pays d'Héricourt mérite une mise en lumière de son territoire et de son patrimoine loin de l'entêtement et de l'absence de volonté conduisant à ce genre d'impasse. Nous l'avons encore récemment observé suite au refus du Président de la CCPH d'acter l'électrification du Fort Mont-Vaudois.

Nous avons besoin d'une structure pouvant accueillir, informer et orienter les touristes et les locaux en assurant la promotion du Pays d'Héricourt

en lien avec le Comité Départemental et Régional du Tourisme. Ce serait une structure de concertation et de travail avec les acteurs locaux et associatifs à l'échelle intercommunale.

Enfin dans un esprit de courtoisie républicaine nous souhaitons saluer l'élection des conseillers communautaires aux fonctions électorales de conseillers départementaux et régionales, sans distinction d'étiquettes politiques. A ce titre, les élus de « Héricourt en Commun » félicitent M. Gilles Lazar pour son élection de Conseiller Régional de Bourgogne Franche-Comté.

Ouari BELAOUNI  
Héricourt en Commun

## « SISTER ACT »

Le Chœur Choreia fait son grand retour sur scène à la Cavalerie avec la comédie musicale « Sister Act ». Ce nouveau spectacle, basé sur le film musical sorti en 1992 avec Whoopi Goldberg, sera présenté au public les 11 et 12 décembre 2021.



**SISTER ACT au Mont Vaudois**

L'adaptation française de cette comédie musicale a été présentée à 200 reprises à Paris au Théâtre Mogador de 2012 à 2013. Les paroles ont été adaptées en français par Nicolas Nebot, le livret musical par Ludovic-Alexandre Vidal et le spectacle a été mis en scène par Dominique Defaux.

### UNE ADAPTATION EN PAYS D'HERICOURT.

Cette pétillante comédie musicale sera reprise à la Cavalerie par le Chœur Choreia, sous la direction de Dominique Defaux. Les comédiens seront accompagnés par un orchestre de quinze musiciens créé tout spécialement pour l'occasion. Les jeunes acteurs ont commencé de travailler la mise en

scène. Jeannine Devoile s'active quant à elle, à la création des costumes.

### L'HISTOIRE...

Dans un cabaret de Reno appelé le Clair de Lune, se produit Dolorès Van Cartier, chanteuse. Dolorès est la compagne du gérant du cabaret, Vince La Rocca. Un soir, par hasard, alors qu'elle n'est pas censée se trouver sur les lieux, elle assiste à la mise à mort d'un homme que son compagnon tue à bout portant. Ce dernier souhaite lui imposer le silence en la menaçant ouvertement si elle ose faire part de sa découverte à la police. Lucide, choquée et craignant pour sa vie, elle va pourtant voir les autorités. Le lieutenant Eddie Souther

a besoin qu'elle puisse témoigner, et pour la protéger, il va la cacher dans un couvent de San Francisco, vêtue en religieuse sous le patronyme de Marie-Clarence..

### LES BURLESQUES EN PREMIÈRE PARTIE.

En première partie de ce show vous pourrez admirer les Burlesques qui présenteront un extrait de leur nouveau spectacle intitulé « Les Burlesques Globe-trotters (ou presque !) ». Ils vous emmèneront en voyage à travers le monde visiter les capitales et aussi, les coins les plus reculés de la Haute-Saône. Rire garanti !

**Les spectacles « Sister Act » et « Les Burlesques Globe-trotters (ou presque !) » se dérouleront à la Cavalerie les :**

- Samedi 11 décembre 2021 à 20h00 à la Cavalerie
- Dimanche 12 décembre 2021 à 16h00 à la Cavalerie

**Renseignement : Ecole de Musique du Pays d'Héricourt – 2 rue du 47ème Régiment d'Artillerie – 70400 Héricourt – Tél.03 84 56 73 02**



# MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT

## 2021/2022 PROGRAMMATION

### ■ JULIETTE, TOM ET FELIX :

« ESCALE ICI AVEC VELO-CANOË »  
**SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021 – 20H30**  
 SALLE DES FÊTES - HERICOURT



### ■ LA CAMELOTE :

« BROCANTE DE CHANSONS »  
**SAMEDI 26 FEVRIER 2022 – 20H30**  
 SALLE CHARLIE CHAPLIN - COUTHENANS

### ■ ENSEMBLE I SENTIERI :

« VIAGGIO DEL CUORE »  
**SAMEDI 19 MARS 2022 – 20H30**  
 SALLE DE LA GRANDE FONTAINE - CHAMPEY



### ■ FUSION JAZZ PROJECT :

« NOUVEAU JAZZ »  
**SAMEDI 09 AVRIL 2022 – 20H30**  
 SALLE DES FÊTES - AIBRE

## MUSIQUE EN PAYS D'HERICOURT

contacts : Secrétariat :

35 rue du Dr Gaulier

70400 Héricourt

Président : Claude JEANDEL : 06 76 03 50 77 - 03 84 46 25 54

@ : [claud.jeandel.h@orange.fr](mailto:claud.jeandel.h@orange.fr)

Réservations : [concert.mph70@orange.fr](mailto:concert.mph70@orange.fr) ou Ecole de Musique de Héricourt : 03 84 56 73 02

A visiter : [www.facebook.com/mph70400](https://www.facebook.com/mph70400)

## « ENLIVREZ-VOUS », L'ART ET LA MACHINE



Incontournable rendez-vous de la rentrée culturelle du Pays d'Héricourt, l'édition 2021 de la manifestation « Enlivrez-vous » organisée à la Médiathèque Intercommunale avait pour principal objet, la rencontre entre l'Art et la machine.

Mis en place et coordonnés par la Médiathèque intercommunale, plusieurs ateliers pédagogiques et participatifs ont permis au public de découvrir dans une ambiance ludique et conviviale, les relations qui peuvent exister entre la création artistique et les machines numériques.

### DES ATELIERS PARTICIPATIFS ET LUDIQUES

Le public a ainsi fait connaissance avec plusieurs machines. La machine à dessiner, un instrument qui reproduit et interprète plus ou moins fidèlement le tracé d'esquisses préalablement créées au moyen d'une tablette graphique. La machine à dessiner sur vitre, avec cet outil une fresque collective a été réalisée sur les parois vitrées du hall

de la Médiathèque en associant toutes les productions et dessins géométriques des participants. Avec le « Drawdio » un stylo bricolé, sorti tout droit de l'imaginaire d'un savant fou, l'action de dessiner est devenue pour chaque participant un acte presque musical. Nombreux furent ceux qui se sont essayés à l'écran magique, jouet phare des années 60 à 80, un objet désuet qui a ravi les nostalgiques et enthousiasmé les plus jeunes.

Invité unique de la manifestation, « 3615 Señor » est un collectif de bidouilleurs qui a mis en commun folie et créativité au service du design graphique. Les membres du collectif ont animé des ateliers qui associaient le dessin à des machines sophistiquées capables de prendre la main sur les

productions des participants. A leurs côtés les animateurs d'Hérilab de la Médiathèque ont également proposé un atelier surprise qui a ravivé quelques souvenirs aux plus âgés.

### UNE GALERIE D'ART LUDIQUE, INTERACTIVE ET ÉVOLUTIVE

Cette journée culturelle a été l'occasion de présenter en avant-première le tout nouveau service de la Médiathèque intercommunale, la Micro-Folie, un musée numérique interactif accessible à tous. Un nouveau moyen pour les habitants du Pays d'Héricourt d'accéder aux grandes œuvres de notre patrimoine culturel et artistique, des centaines de chefs-d'œuvre à découvrir sous forme numérique.

**L'édition 2021 de la manifestation « Enlivrez-vous » a mis sous le feu des projecteurs les nouvelles technologies au service de la création artistique.**

**Des machines numériques, toutes plus amusantes les unes que les autres, ont été présentées au public dans le cadre d'ateliers participatifs.**

**La nouveauté Micro-Folie qui a été dévoilée en avant première a éveillé la curiosité des participants.**

# MICRO-FOLIE : UN MUSÉE NUMÉRIQUE À LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND

La Médiathèque Intercommunale poursuit son développement avec la plateforme culturelle Micro-Folie. Grâce à ce nouveau dispositif, les habitants du Pays d'Héricourt ont désormais accès aux œuvres des collections des plus grands musées nationaux et internationaux.



Micro Folie est un dispositif adapté aux besoins de chaque territoire. Soutenu par le Ministère de la Culture et coordonné par le parc culturel de la Villette, il offre un accès à la culture pour tous.

## LA MICRO-FOLIE : UNE PORTE OUVERTE SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

La Micro-Folie permet de sensibiliser le plus grand nombre aux pratiques artistiques et culturelles les plus diverses. Elle s'articule principalement autour du Musée numérique qui réunit plusieurs milliers de chefs d'œuvre issus des Musées nationaux et internationaux les plus renommés : Centre Pompidou, le Louvre, Musée d'Orsay, Musée national Picasso-Pais, Musée du quai

Branly -Jacques Chirac, la Villette... Simple d'accès, en visite libre ou en mode conférencier le Musée numérique est adapté aux parcours d'éducation artistique et culturelle. Porte ouverte sur la diversité des trésors culturels de l'humanité, le musée numérique est un outil d'éducation artistique et culturelle ouvert à tous les publics.

## LA MICRO-FOLIE : UN MOYEN POUR DÉVELOPPER LES PRATIQUES CULTURELLES

La Micro Folie du Pays d'Héricourt intègre les activités et les services déjà proposés à la Médiathèque Intercommunale. Ainsi la Bibliothèque, la Ludothèque, l'Artothèque, l'Auditorium, Hérilab et le Fablab évolueront de concert avec ce nouveau dispositif

La Micro Folie offre aussi la possibilité de rejoindre un vaste réseau d'acteurs et de partenaires nationaux et internationaux et de coopérer sur des projets culturels et artistiques les plus variés.

L'installation officielle à la Médiathèque Intercommunale de la Micro-Folie a eu lieu en présence de Monsieur Arnaud Quiniou Sous-préfet de la Haute Saône et Monsieur Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt le vendredi 08 octobre 2021. La Micro-Folie Héricourt a reçu le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Département de la Haute-Saône.

**Le Musée numérique de la Micro-Folie est accessible aux horaires d'ouverture de la médiathèque : les mardis, mercredis, vendredis, samedis de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h les jeudis de 14 h à 18 h. Visite de groupes sur réservation les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.**

**Contact : Médiathèque F. Mitterrand**

**1 Rue de la tuilerie - 70400 HERICOURT Tel. 03.84.46.03.30**

**mediatheque@payshericourt.fr**

**http://mediatheque.payshericourt.fr**

# UN CHÂTEAU EN ESPAGNE

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a signé une convention pour la période 2021 à 2023 avec la compagnie artistique « Un Château en Espagne » dans le but de favoriser le développement culturel, et l'éducation artistique sur notre territoire.



La Compagnie « Un Château en Espagne », mandatée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) interviendra sur le Pays d'Héricourt en créant des spectacles mais aussi en inventant des projets d'actions culturelles et artistiques innovants et accessibles dès le plus jeune âge.

## DÉVELOPPER LES PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Ces différents projets seront construits dans la durée et seront délégués à plusieurs acteurs culturels et artistiques qui porteront un projet avec des objectifs précis :

- Placer la culture au service du développement de notre territoire et de ses individus
- Tisser un réseau entre les acteurs culturels, sociaux, éducatifs et associatifs du territoire pour des projets communs.
- Développer des animations artistiques, culturelles et éducatives en milieu scolaire et offrir aux enfants la possibilité de s'éveiller en découvrant un panel de pratiques artistiques et culturelles.
- Soutenir des expositions et des spectacles pour tous les publics, en concertation avec les acteurs culturels locaux qui tiendront compte de la réalité du Pays d'Héricourt.

## FAVORISER LA COOPÉRATION.

La Médiathèque Intercommunale François Mitterrand apportera son soutien humain et matériel et coordonnera les différentes actions qui seront conduites par l'ensemble des acteurs culturels. Afin de permettre à la compagnie « Un château en Espagne » de mener ces différents projets, la Communauté de Communes apportera une aide financière de 50 000 €. Cette somme sera répartie sur trois exercices budgétaires de 2021 à 2023. A noter que la DRAC de Bourgogne Franche-Comté financera 60 % de ce projet via une subvention versée à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

**La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a signé une Convention Territoriale de Développement Culturel et d'Education Artistique et Culturel (CTDCEAC) avec la Compagnie « Un Château en Espagne ». Soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche Comté, et coordonné par la Médiathèque Intercommunale ce partenariat vise à renforcer les pratiques culturelles et artistiques sur le Pays d'Héricourt.**

# UN CŒUR HISTORIQUE REMODELÉ

Les travaux d'embellissement et de revitalisation du cœur historique de la Cité ont commencé. Ce chantier d'envergure vise à créer le futur écrin des manifestations festives et culturelles de la Cité.



Travaux Tour du Château : réseaux secs et humides

Les objectifs de cette restructuration sont multiples : valoriser ce site d'une superficie de 4065 m<sup>2</sup>, requalifier les parvis de la Tour, de l'Eglise Saint Christophe et de l'école Saint-Joseph, organiser le stationnement, hiérarchiser les déplacements, améliorer la sécurité et faciliter les liaisons douces.

## DES RÉSEAUX SECS ET HUMIDES RENOUELÉS.

L'entreprise de travaux publics Monnier, domiciliée à Argiésans dans le Territoire de Belfort, a donné le départ de cet important chantier au début du mois de juillet 2021 avec le remplacement des réseaux secs et

humides (assainissement, eau potable, électricité et gaz) de la rue de l'Eglise. Cette phase terminée, les travaux d'aménagement des 4 065 m<sup>2</sup> du site pourront commencer. L'emploi de matériaux nobles caractérisera cette refonte qui sera réalisée en deux tranches. La première, prévue d'être achevée en mai 2022, concerne le parvis de la Tour et de l'Eglise, la seconde qui commencera en 2023 concerne quant à elle le parvis du Musée Minal et la rue des Arts.

## DES TRACES ARCHÉOLOGIQUES DE L'ANCIENNE FORTRESSE.

Il est à noter que des vestiges du

château construit au XII<sup>ème</sup> siècle ont été mis à jour lors de ces travaux. Il s'agit d'une partie du rempart extérieur, cette découverte confirme ce qui était supposé de l'architecture de l'ancienne forteresse par le Service Régional d'Archéologie de Besançon. Gérard Roess et Claude Gilliotte, membres de l'association HPH, ont photographié et fait un plan de ces vestiges afin de réaliser un document topographique qui sera conservé à la bibliothèque archéologique de la région Bourgogne Franche-Comté. Les traces de ces vestiges seront matérialisées par des plaques de laiton.

**La requalification du cœur historique de la ville a commencé avec le remplacement total des réseaux secs et humides. Le nouveau parvis de la tour du château et de l'église sera terminé au mois de mai 2022. La rénovation du parvis du Musée Minal et de la rue des Arts débutera en 2023.**

## AVENUE DE SAINT-VALBERT, LA DEUXIÈME TRANCHE EST LANCÉE

La deuxième tranche de travaux du programme de restructuration de l'avenue de Saint-Valbert a démarré le 20 juillet 2021. Ce chantier répond à la demande des riverains en matière de sécurité et de réduction de vitesse.



Avenue de Saint-Valbert, deuxième tranche.

Les travaux concernent un segment d'une longueur de 450 mètres qui s'étend du 43 de l'Avenue de Saint-Valbert au panneau d'entrée de l'agglomération.

### LES RÉSEAUX HUMIDES ENTIÈREMENT REVUS

Sur ce segment, la chaussée a été purgée sur une profondeur de 40 cm. Cette purge a été comblée par l'apport de 3 000 tonnes de granulats extraits de la plateforme des Guinnottes et couverte par une couche bitumeuse provisoire.

Les travaux commencés au mois de septembre et prévus de durer jusqu'au mois de novembre, consistent, sur la longueur du segment précité, à renouveler les réseaux d'eau et d'assainissement et à créer un réseau de collecte des eaux pluviales. Cette opération triple, outre le fait de consolider les réseaux, permet d'éviter un important volume d'eaux claires parasites à traiter inutilement à la station d'épuration. Il est à noter qu'une boîte de branchement sera installée pour chaque maison et pour chaque réseau avec obligation de raccordement dans un délai de deux ans.

### UNE AVENUE « RELOOKÉE » ET SÉCURISÉE.

Cette phase achevée, les travaux d'aménagement de la chaussée commenceront : nouvelle bande roulante, création de trottoirs et de pistes cyclables de part et d'autre de la chaussée, réalisation de deux plateaux surélevés pour réduire la vitesse, implantation d'une dizaine de places de stationnement, rénovation de l'éclairage public et embellissement des espaces avec des îlots végétalisés...

**La deuxième tranche de travaux de requalification de l'Avenue de Saint Valbert est en cours de réalisation. Cette opération qui représente 1,1 million d'euros permettra de sécuriser la traversée de l'entrée nord-ouest d'Héricourt mais aussi de consolider les réseaux d'eau et d'assainissement pour davantage de confort des habitants.**

## LA RUE DU 11 NOVEMBRE, LA PART BELLE AU VÉLO

La ville d'Héricourt s'est engagée dans la réalisation d'un réseau de nouvelles pistes cyclables. La restructuration de la rue du 11 novembre enclenche en centre ville cet ambitieux programme.



Piste cyclable de la rue du 11 novembre

Le nouveau réseau cycliste en cours de construction reposera sur une dorsale qui traversera la ville d'EST en OUEST. Cette dorsale débutera à hauteur du groupe scolaire Eugène Grandjean, passera derrière l'ancienne filature du Moulin, enjambera la Lizaine au moyen d'une nouvelle passerelle pour rejoindre la rue des Prés où un embranchement permettra l'accès au Lycée Aragon et au Parc Urbain. Sur cette dorsale des pistes cyclables seront greffées et desserviront en liaisons douces les quartiers OUEST du centre ville comme notamment celle de la rue du 11 novembre qui a été réalisée cet été.

### LA NOUVELLE PISTE CYCLABLE DE LA RUE DU 11 NOVEMBRE

Commencée le 05 juillet 2021, la requalification de la rue du 11 novembre a été réalisée par l'entreprise EUROVIA. La bande roulante a été revue avec la pose d'un nouveau revêtement. Le trottoir situé à gauche de la chaussée en direction de la place Brossolette a été refait, quant au trottoir situé à droite, il a laissé la place à la nouvelle piste cyclable qui commence au niveau de la rue des Prés et qui permet de rejoindre le Lycée Argon ainsi que la place Brossolette et le centre ville. La piste cyclable a été recouverte d'une

résine identique à la piste de l'Avenue de Saint-Valbert.

### UN NOUVEAU PARKING

Pour palier à la disparition des places de stationnement suite à la création de cette nouvelle piste, un nouveau parking de 14 places a été construit. Pour ce faire, deux terrains situés à l'angle de la rue de la Planchette et de la rue du 11 Novembre ont été achetés le 15 juin et le 12 juillet 2021. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Eurovia.

**La requalification de la rue du 11 Novembre s'est effectuée sur 750 mètres linaires et a coûté 227 000 € HT dont : 109 000 € pour la voirie, le trottoir et la piste cyclable ; 10 000 € pour les peintures ; 80 000 € pour le parking ; 28 000 € pour l'aménagement du parvis rue Mendès France.**

# LE PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS SE POURSUIT

Le programme de mise en accessibilité des bâtiments publics de la commune adopté en 2016 se poursuit avec la cinquième tranche de travaux. En 2021, 218 000 € ont été investis en plusieurs chantiers distincts.



Groupe scolaire Poirey, rampe d'accessibilité.

Les collectivités locales ont obligation de rendre accessibles les bâtiments publics pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et doivent réaliser les travaux nécessaires à cet effet. Le plus souvent ces travaux consistent en la mise en conformité des accès, de la création d'ascenseurs ou de rampes d'accès. Ces travaux sont financés pour l'essentiel par la

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) qui est versée par l'État.

## **2020 - 2021 : 218 000 € INVESTIS POUR LES OPÉRATIONS SUIVANTES :**

- Groupe Scolaire Gustave Poirey : réalisation d'une rampe d'accès et mise aux normes d'un sanitaire.
- Complexe Sportif Marcel Cerdan :

mise aux normes des vestiaires, sanitaires et accès.

- Local pêcheurs : mise aux normes des sanitaires et accès.
- Salle des fêtes : mise aux normes des sanitaires et accès.
- Tennis couverts : mise aux normes des sanitaires et accès.
- Stade du Polygone : mise aux normes de l'accès.
- Temple de Bussurel : mise aux normes de l'accès.

## **UN PROGRAMME QUI SE TERMINE :**

Elaboré en 2016 l'agenda d'accessibilité Programmée (Ad'Ap) pour les bâtiments publics de la Commune d'Héricourt arrive à son terme. Les prochains et derniers travaux concerneront les bâtiments suivants : groupe scolaire Robert Ploye, ancienne école de Saint-Valbert et Mairie de Byans. Pour mémoire, le cabinet Itinéraires Architecture de Belfort a été mandaté pour la maîtrise d'œuvre de l'ensemble de ces chantiers.

**Le programme de mise en conformité des bâtiments publics de la Commune d'Héricourt pour faciliter l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite touche à sa fin. Au total plus de 40 opérations d'aménagement ont été menées pour un investissement de l'ordre de 820 000 €.**



# LUTTER À L'ÉCOLE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

**Le Maire, Fernand Burkhalter et l'Adjointe à l'Education, Dominique Vareschard, ont rendu visite aux écoles maternelles et élémentaires pour s'assurer de la bonne rentrée des élèves et des enseignants.**

Cette traditionnelle tournée s'est déroulée le mardi 07 septembre 2021. Les élus avec les enseignants ont fait le point sur les travaux qui ont été réalisés cet été pour préparer la rentrée. D'importants travaux de rénovation ont été entrepris dans les différentes écoles de la Commune (cf. article des équipements scolaires entretenus).

## UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES HÉRICOURTOISES

Dans le cadre du plan de relance de l'Etat qui comporte un volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, le projet présenté par la ville d'Héricourt a été retenu par l'Education Nationale. En concertation avec les enseignants, la ville d'Héricourt a passé commande d'ordinateurs et de tablettes pour un montant global de 38 307,49 €, qui a été financé à hauteur de 66,7 % par l'Etat, soit 25 554,07 €. Avec cet investissement la Commune d'Héricourt entend réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. A titre d'exemple le Groupe Scolaire Gustave Poirey a été équipé en septembre 2021 de dix tablettes et de cinq ordinateurs portables.



## DES EFFECTIFS STABLES

Avec un total de 1 116 élèves, les effectifs des écoles maternelles et élémentaires demeurent stables. Le nombre d'élèves scolarisés dans les Collèges et au Lycée Aragon baisse quelque peu. Toutefois ces effectifs sont conformes aux prévisions, et ces chiffres plutôt encourageants ont chassé les craintes de la Municipalité au regard de la baisse de natalité depuis 2020. Par ailleurs on observe une stabilité des

effectifs dans les écoles maternelles et élémentaires depuis six ans, 900 élèves en 2019, 914 en 2020 et 917 en 2022. Un constat qui rassure l'équipe municipale qui lutte pour le maintien de la totalité des groupes scolaires. Au total ce sont 2 781 élèves qui fréquentent les écoles maternelles, primaires et secondaires d'Héricourt.

Groupes Scolaires	Effectifs sept. 2020	Effectifs sept. 2021	Différence
<b>ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES</b>	305	296	-9
Maternelle Ecole Privée Saint Joseph	65	63	-2
<b>TOTAL GENERAL MATERNELLES</b>	370	359	-11
<b>ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES</b>	609	621	+12
Ecole Primaire Privée Saint Joseph	139	136	-3
<b>TOTAL GENERAL ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES</b>	748	757	-9
<b>TOTAL MATERNELLES + ÉLÉMENTAIRES</b>	1 118	1 116	-2
Collège Pierre et Marie Curie	760	714	-46
Collège Privé Saint Joseph	325	330	+5
<b>TOTAL COLLÈGES</b>	1 085	1 044	-41
Lycée Louis Aragon	607	621	-14

# RENTÉE DES CLASSES 2021, LES ARRIVÉES, LES DÉPARTS...

Chaque nouvelle rentrée scolaire de nouveaux enseignants prennent leurs fonctions dans les différents établissements scolaires de la Cité.

**LUCIE FLAGEOLET** : Enseignante depuis 1994, Lucie est la nouvelle directrice de l'école maternelle Louise Michel. Elle est présente dans cette école depuis 2002. Au cours de sa carrière Lucie a enseigné dans les groupes scolaires Grandjean, Ploye et Borey.

**NORA SBAIL** : Elle est arrivée à Héricourt en 2016 à l'école Louise Michel. Puis durant quatre années elle a travaillé dans plusieurs écoles héricourtoises. Elle fait cette année son retour à Louise Michel où elle enseigne à une classe de petite section.

**MARINE TRONCCIN** : Enseigne depuis 2016, elle a enseigné à Quincey, Colombier, Athesans-Etroitefontaine et à Héricourt à la maternelle Gabrielle PARIS. Cette année elle enseigne sur



Lucie FLAGEOLET, Nora SBAIL, Marine TRONCCIN, Alban CHAUMERLIAC

plusieurs sites, à Louise Michel en moyenne section, à Vyans-le-Val et à Brevilliers.

**ALBAN CHAUMERLIAC** : originaire d'Héricourt, diplômé professeur des écoles en 2018 à Belfort. Il a débuté

sa carrière à Héricourt au groupe scolaire Grandjean. L'année dernière il enseignait au groupe scolaire Poirey avec des élèves de CE2 CM1. Professeur remplaçant en 2021, il est rattaché au groupe scolaire Grandjean. Il pratique le foot et le tennis.

**LAËTITIA GAMBIER** : Professeure des écoles depuis 16 ans, elle est la nouvelle directrice du groupe scolaire Grandjean, elle est riche d'une expérience de six années au groupe scolaire Robert Ploye.

**ANNICK MASSAROTTO** : enseignante depuis 33 ans, elle a débuté sa carrière à Luxeuil. Elle fait son retour au groupe scolaire Grandjean où elle avait déjà passé dix années. Elle enseigne aux élèves de CM2.



Laëtitia Gambier, Annick MASSAROTTO, Virginie MBOMBOA, Natacha ABRY

**VIRGINIE MBOMBOA** : Titulaire d'une licence d'Histoire, elle a obtenu son concours de recrutement de professeur des écoles en 2010. Elle a débuté à Gray. Elle arrive du groupe

scolaire Robert Ploye, cette année elle enseigne aux élèves de CM2.

**NATACHA ABRY** : titulaire d'une licence de biologie et d'un master elle

a réussi le concours de recrutement de professeur des écoles en 2021. Le groupe scolaire Eugène Grandjean est son premier poste.

## TROIS RETRAITES ET UN DÉPART

**PATRICIA PERRARD** a débuté sa carrière en 1984 à Saint-Claude dans le Jura. En 1989, elle est mutée à Bethoncourt où elle reste jusqu'en 2000, après une année à Chagey elle rejoint Héricourt et la maternelle Louise Michel. Directrice depuis 2006 de la maternelle Louise Michel elle y restera jusqu'à la retraite obtenue le 6 juillet 2021.

**CHRISTINE BARTHELET** a débuté sa carrière en 1984 à Maizières, elle est passée par la Côte, Lure et Chagey. De 1998 à 2010 elle a exercé au groupe scolaire Robert Ploye, puis elle a rejoint l'école de Chalonvillars jusqu'en 2016. En 2017 elle est mutée au groupe scolaire Eugène Grandjean. Retraitée elle souhaite s'adonner à ses passions

la lecture, le théâtre, le cinéma et la randonnée.

**CHRISTIAN DIDIER**, diplômé de l'école normale en 1985, Christian DIDIER a commencé sa carrière à Etobon où il enseigne durant 7 années dans une classe unique, puis il prend la direction de Chenebier où il reste 23 années. Après ce long bail il prend la direction d'Héricourt en 2015 et rejoint le Groupe scolaire Grandjean où il achève sa carrière en juillet 2021.

**FRÉDÉRIC ANDRIANOFF**, professeur des écoles en charge des CM2 et directeur du groupe scolaire Eugène Grandjean durant 14 années, il rejoint à sa demande l'école « La Chanteraine » à Villersexel.



Christine BARTHELET • Christian DIDIER  
Frédéric ANDRIANOFF



Patricia PERRARD

## DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES BIEN ENTRETENUS

Les vacances scolaires ont été mises à profit pour mener à bien des travaux de rénovation dans les établissements scolaires de la commune. 30 000 € ont été investis pour offrir aux écoliers d'Héricourt une bonne rentrée.

Les agents techniques du service bâtiment de la commune ont assuré la mise en œuvre de la totalité de ces chantiers. L'école maternelle Gabrielle Paris a fait l'objet des travaux les plus importants avec la réfection totale du grand couloir d'accès. Le revêtement des murs de ce

couloir a été entièrement refait avec la pose de 150 mètres de toile de verre et l'ensemble des luminaires a été remplacé. La société SEEB Elec est intervenue pour créer un réseau informatique. Au groupe scolaire Gustave Poirey, le plafond du couloir principal a été abaissé, ses murs

rafraîchis, son éclairage et son acoustique améliorés. Les sanitaires mis aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite ont été repeints.

### DES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES AGENTS TECHNIQUES DE LA VILLE.

Au groupe scolaire Eugène Grandjean les menuisiers communaux ont fabriqué des meubles de rangement pour la deuxième classe et pour le local photocopieur. L'éclairage du gymnase Marcel Cerdan a été rénové au mois de juillet par l'électricien communal. Au moyen d'une nacelle louée pour l'occasion, l'employé communal a remplacé 27 luminaires LED de 4,5 m et 6 luminaires LED de 1,2 m. Ce chantier d'un montant de 16 000 € engendrera d'importantes économies d'énergie.



Changement luminaires  
Gymnase Marcel CERDAN

# LE CENTRE DE VACCINATION DE LA CAVALERIE DÉPLACÉ AU CENTRE D'AFFAIRES PIERRE CARMEN

Face à l'essoufflement de la demande de vaccinations contre la Covid 19, il a été décidé de transférer le centre de vaccination de la Cavalerie au centre d'affaires Pierre Carmien.



Centre de Vaccination à la Cavalerie - 04/ 2021

Le nouveau centre est opérationnel depuis le lundi 04 octobre 2021. Il est situé à Héricourt, au Quartier Maunoury, au N°1 de la rue Martin Niemöller, (à proximité de la Cavalerie, le parcours est fléché).

## **27 000 PERSONNES VACCINÉES À LA CAVALERIE**

Réservée pour la vaccination contre la Covid 19, la Cavalerie a accueilli 26

203 personnes entre le lundi 18 janvier 2021 et le mercredi 29 septembre 2021. Sur ces 26 203 personnes, 8 808 personnes sont venues d'Héricourt, 7 137 personnes sont venues des villages de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et 10 258 sont venues de communes extérieures au Pays d'Héricourt.

Durant toute cette période, le centre

de vaccination de la Cavalerie a pu compter sur :

- 22 médecins dont 5 retraités
- 40 infirmiers et infirmières dont 4 retraitées
- 29 personnes ont été mobilisées durant cette période pour entretenir les locaux : 2 pour le Centre Signoret, 3 pour le CCAS, 2 agents contractuels recrutés pour l'accueil, 4 saisonniers, 4 agents d'entretien, 8 bénévoles de la Croix Rouge et 6 élus dont notamment Maryse Girod Adjointe aux affaires sociales et Sylvie Canti conseillère déléguée aux seniors. Les pompiers d'Héricourt ont été mobilisés jusqu'au lundi 03 mai 2021 sous le commandement du lieutenant Taillard.

**Le centre de vaccination du Centre d'Affaires Pierre Carmien fonctionne 4 jours par semaine à savoir :**

**- Lundi 13h00 à 17h00 - Mardi FERME - Mercredi de 09h00 à 17h00 - Jeudi FERME - Vendredi de 09h00 à 17h00 - Samedi de 09h00 à 12h30**

**Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire ou pour vous rendre au centre de vaccination vous pouvez vous adresser aux services de la Mairie d'Héricourt au numéro de téléphone suivant : 03 84 46 10 88**

# COLINE HOUBRE, JEUNE MÉDECIN S'INSTALLE À HÉRICOURT.

La lutte contre la désertification médicale est une priorité de la Commune qui a mis en place, depuis 2017, une bourse municipale pour favoriser l'installation de jeunes médecins à Héricourt.

Dans les années à venir le nombre de médecins généralistes qui exercent à Héricourt risque de connaître une baisse significative.

## UNE BOURSE MUNICIPALE POUR DEUX ÉTUDIANTES EN MÉDECINE.

Face à cette situation préoccupante, la Commune a signé avec l'Agence Régionale de Santé un Plan d'Action Territorial Santé. Dans le cadre de ce dispositif, la Commune a créé une bourse municipale versée à deux étudiantes en médecine de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année qui ont accepté, en contrepartie de cette aide financière, de s'installer à Héricourt à la fin de leur cursus.

Cette bourse mensuelle d'un montant de 600 € a été attribuée à Coline HOUBRE et à Solène COUDERC-FRANÇAIS.

## UNE AIDE À L'INSTALLATION POUR UNE JEUNE MÉDECIN.

Coline HOUBRE, désormais médecin, s'installera le 1<sup>er</sup> décembre 2021. La Commune a décidé dans le



prolongement de la bourse qui lui a été attribuée de l'accompagner dans son installation. En effet, elle ne disposera pas immédiatement d'une patientèle qui puisse lui permettre de faire face à ses frais

de gestion et d'aborder sereinement son début de carrière. C'est pourquoi la Commune a décidé de lui allouer une aide financière mensuelle de 750 € les trois prochaines années à compter de son arrivée.

**Pour lutter contre la désertification médicale la Commune d'Héricourt a décidé d'attribuer une bourse municipale de 600 € mensuels à deux étudiantes en médecine qui se sont engagés à s'installer sur Héricourt. Coline HOUBRE qui a terminé avec succès ses études de médecine et qui a bénéficié de cette allocation s'installera le 1<sup>er</sup> décembre 2021 à Héricourt. Solène COUDERC-FRANÇAIS arrivera très prochainement.**

## LES SENIORS VOYAGENT EN ALSACE

Le CCAS a organisé le 23 septembre 2021 un voyage en Alsace pour les seniors âgés de plus de 65 ans et habitant de la commune d'Héricourt.



112 personnes se sont inscrites. Les participants ont profité agréablement de cette journée ensoleillée. Au programme de cette sortie, une visite guidée le matin à Guebwiller du

centre d'interprétation d'architecture du patrimoine.

Cette visite terminée, les seniors se sont rendus à Soultzmatz au cabaret du « Paradis des Sources » où ils ont dégusté

un repas gastronomique et profité l'après-midi d'un spectacle de qualité.

### UN REPAS GASTRONOMIQUE ET UN SPECTACLE DE QUALITÉ

Tous les participants ont été ravis de se retrouver et de pouvoir enfin revivre des moments conviviaux et de découvertes culturelles et culinaires. Durant ce voyage ils étaient accompagnés de deux élues, Maryse GIROD, Adjointe aux affaires sociales et Sylvie CANTI, conseillère déléguée aux seniors, ainsi que Mathilde MOUGIN, Conseillère en Economie Sociale et Familiale et Emilie FERRANT nouvelle directrice du CCAS.

## GÉRARD PIQUARD, CONCILIATEUR DE JUSTICE

Gérard PIQUARD est conciliateur de justice, il est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.



Le recours au conciliateur de justice est gratuit. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice. Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés.

### SITUATIONS POUR LESQUELLES LE CONCILIATEUR EST COMPÉTENT :

Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires, différends relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation, litiges entre commerçants, litiges en matière de droit rural, litiges en matière prud'homale.

**Vous pouvez prendre contact avec Gérard PIQUARD**

**aux coordonnées suivantes :**

**Tel. 06 07 74 13 47**

**piquardgerard@gmail.co**

## OCTOBRE ROSE

La Commune d'Héricourt a pris une part active à la manifestation nationale « Octobre Rose » afin de sensibiliser la population aux bienfaits du dépistage du cancer du sein.

Cette campagne de promotion du dépistage du cancer du sein a été organisée et conduite par Emilie Ferrant, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune.

Plusieurs événements ont été programmés à cette fin et ont permis aux personnes qui ont participé de mieux comprendre les enjeux et les bienfaits du dépistage du cancer du sein.

La campagne a débuté par une conférence du Docteur Alain Parcellier, Adjoint à la Santé. Alain Parcellier a expliqué avec pédagogie et simplicité les différents cancers du sein et les processus qui conduisent à leur développement, il a aussi insisté sur l'importance de la mammographie comme acte le plus pertinent.

### DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES POUR PROMOUVOIR LA MAMMOGRAPHIE.

Cette conférence a été suivie d'autres animations, un atelier d'art énergétique qi gong à l'École de Musique, un stand



Alain Parcellier, Adjoint à la santé

d'information et de sensibilisation et de distribution de roses place du Marché, un atelier de prévention au Centre Simone Signoret. Enfin, des tee-shirts commandés par le CCAS et confectionnés par la « Boîte à Flyers » ont été distribués aux commerçants

d'Héricourt à raison de trois par commerce. Par ailleurs un tee-shirt a été offert aux 55 agents féminins de la ville d'Héricourt.

**L'objectif de cette campagne est d'atteindre dans les années à venir un taux de 70 % de mammographies tous les deux ans pour les personnes âgées entre 50 et 74 ans. Il est bon de savoir que 80 % des personnes qui sont détectées tôt guérissent.**

# HÉRICOURT REND HOMMAGE À MARCEL ET JULIETTE ELION

Samedi 23 octobre 2021, une assistance venue nombreuse a participé à l'hommage rendu à Marcel et Juliette Elion, un couple de résistants héricourtois qui s'est battu pour la France et pour la Liberté.



La famille de Marcel et Juliette ELION, fière de l'hommage rendu à leurs parents et grands-parents.

La rue du Groupe scolaire porte désormais le nom de rue Marcel et Juliette Elion. Avec cet hommage, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt a souhaité raviver dans nos mémoires le souvenir de deux personnalités d'Héricourt qui ont eu le courage de se battre pour la France et de s'engager pour notre République et ses valeurs.

Aussi Monsieur le Maire a voulu donner un exemple à la jeunesse d'Héricourt : « L'exemple de l'engagement et du sacrifice, lorsque nos valeurs les plus sacrées sont bafouées par des idéologies destructrices et inhumaines. Marcel et Juliette ELION ne sont plus de ce monde, mais leur esprit de résistance, de vaillance et de courage doivent continuer de vivre.»

Marcel Elion (1907 – 1983) est titulaire de la Croix du Combattant 1939 et Croix du combattant volontaire Résistance. Juliette Elion (1909 – 1992) est titulaire de la médaille de la déportation, a été élevée au grade de Chevalier de la Légion d'honneur en 1971, puis élevée au grade d'officier de la Légion d'honneur en 1978.

## LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE RENFORCE SES PERMANENCES AU CCAS D'HERICOURT

Pour répondre à une demande de plus en plus forte des usagers, plus de 25 personnes par jour, (3 500 par an) la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) a décidé de renforcer le nombre de ses permanences au CCAS d'Héricourt et ouvre une permanence supplémentaire le mardi

**LUNDI - MARDI - VENDREDI**

**de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous et de 13h00 à 16h00 sur rendez-vous**

**La prise de rendez-vous se fait obligatoirement par téléphone au **36 46****



## DES FLEURS POUR ILLUMINER NOS VIE

Organisé par la Commune, le concours communal des maisons fleuries encourage les habitants à participer activement à l'embellissement de leur ville.



De la fin du mois de juin au début du mois de juillet, les membres de la commission fleurissement, présidée par Danielle Bourgon, Adjointe à l'Environnement, ont examiné les habitations des personnes qui se sont inscrites à l'édition 2021 du Concours Communal des Maisons Fleuries.

### 25 LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

Après mûres réflexions, les membres de la commission ont dressé le tableau d'honneur du concours. Le classement établi ils ont invité à la Roseraie, les heureux lauréats du concours à une cérémonie de remise des récompenses qui s'est déroulée le samedi 10 Juillet 2021.

Accueillis par Fernand Burkhalter,

Maire d'Héricourt, et par Danielle Bourgon, les heureux récipiendaires ont reçu leurs prix des mains des élus qui étaient présents. Danielle Bourgon a félicité tous les participants pour leur belle implication. Elle a aussi remercié les agents communaux du service environnement pour leur travail et leur application à faire de nos lieux de vie des espaces agréables.

## LES LAURÉATS 2021 :

### CATEGORIE UNE « Maison avec jardin très visible de la rue ou décor floral en bordure de voie publique » :

• 1<sup>er</sup> DIDIER Edwige • 1<sup>ère</sup> ex aequo LANGLAIS Jean-Claude • 2<sup>ème</sup> ERNEWEIN Christine • 3<sup>ème</sup> ex æquo HUGUENIN VUILLEMIN André • Encouragements : CROISSANT Claudette ; ANTOINE Jean-Marie ; DESSOLLES Régine ; DUVAUX Fabienne.

### CATEGORIE DEUX « Fenêtres, murs, balcons, terrasses » :

• 1<sup>ère</sup> VINCENT Catherine • 1<sup>ère</sup> ex aequo ROUGERIE Claudine • 2<sup>ème</sup> BRIQUEZ Michel • 3<sup>ème</sup> DUBOIS Jean-Louis • Encouragements : MARTIN Jocelyne ; MENOUD Jeanne ; LACROIX Elisabeth ; LANFUMEY Liliane ; ROBERT Marguerite ; Michel et Mady THIEBAUD.

### CATEGORIE TROIS « Jardins familiaux, caserne des pompiers, restaurants, cafés, commerces » :

• 1<sup>ère</sup> Boulangerie Maître • 2<sup>ème</sup> ex aequo Le Café des Sports et la pâtisserie Billiotte • 3<sup>ème</sup> La Filature. • Encouragements : Le Piccadilly.

### Aménagements Paysagers

• 1<sup>ère</sup> LOUYS Aurélien • 2<sup>ème</sup> MEYER Didier ;

Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu un chèque de 120 €, les deuxièmes un chèque de 85 €, et les troisièmes un chèque de 65 €. Chaque participant a reçu un diplôme et un bouquet de fleurs.

# HÉRICOURT ET SON PAYS AURONT LEUR CINÉMA !

L'implantation d'un complexe cinématographique de 7 salles et 1290 places à Echenans-sous-Mont-Vaudois est toujours d'actualité.



Vous le savez, ce projet porté par un promoteur privé, Monsieur Jean-Yannick TURPIN, n'a pas reçu en première instance l'agrément de la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale du Département de la Haute-Saône (CDACI). Avant la fin de cette année, ce projet sera à nouveau présenté devant la Commission avec toutes les conditions demandées pour garantir son succès.

## I – UN PROJET AMBITIEUX POUR SATISFAIRE TROIS OBJECTIFS :

Héricourt et son Pays sont dépourvus d'équipement cinématographique, c'est pourquoi ce futur complexe culturel et de loisirs est inscrit dans

le Contrat de Développement Métropolitain du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté. Cet équipement vise à répondre à trois objectifs distincts :

- Doter Héricourt et son Pays d'un cinéma moderne, pour tous les publics, avec un équipement performant et confortable.
- Créer un complexe culturel et de loisirs, comprenant un cinéma, un restaurant, un bowling et un laser game qui renforcera l'attractivité du territoire et créera des emplois.
- Contribuer et participer à la constitution dans le Pays d'Héricourt d'un pôle de loisirs et de culture avec, l'école des arts du cirque, la salle de musique actuelle à vocation

métropolitaine et le centre régional de formation aux arts du cirque.

## II – UN CINÉMA QUI RÉPOND AUX ATTENTES ET AUX BESOINS DES HABITANTS

Monsieur Jean-Yannick TURPIN, porteur privé de ce projet, va investir 10 millions d'€ pour la construction de ce complexe cinématographique. Parfaitement inséré dans le paysage ce bâtiment moderne respectera les normes environnementales en vigueur avec une empreinte carbone des plus faibles.

Chaque année plus de 280 films seront projetés sur près de 9 700 séances, ce cinéma à destination de tous les publics fera la part belle aux films d'Art et d'Essai (30 % des projections). Les collectivités, ville et CCPH, veulent porter ainsi un projet culturel sur le cinéma en partenariat avec le promoteur privé notamment en direction des élèves et des publics scolaires (écoles élémentaires, Collèges et Lycée) pour donner aux élèves dans le cadre de leurs activités scolaires, une éducation à l'image.

Facteur d'attractivité central, le complexe cinématographique du Pays d'Héricourt profitera à l'ensemble de notre territoire et de ses habitants.

**L'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département de la Haute-Saône croient en ce projet et le soutiennent financièrement à hauteur de 1,5 millions d'euros. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt quant à elle finance la plateforme de deux hectares pour un coût hors subvention d'environ 300 000 €**

# LA FÊTE DU CHÂTEAU À LA MAISON DU BAILLI

Organisée, les 11 et 12 septembre, par l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt, la treizième édition de la Fête du Château a rempli toutes ses promesses. Un programme riche d'activités a permis au public de découvrir un aperçu de la vie au Moyen-Age.

En raison des travaux de requalification du parvis de la Tour du Château, la Fête s'est exceptionnellement installée et déroulée dans la cour du Collège Saint-Joseph qui était autrefois la maison du Bailli d'Héricourt (Officier représentant de l'autorité seigneuriale)

## DES INTERVENANTS ET EXPOSANTS PASSIONNÉS ET PASSIONNANTS.

De nombreux intervenants et exposants, spécialisés dans cette période sont venus présenter les arts et artisanats d'autrefois. Totalement à la disposition du public ils se sont livrés à des démonstrations attractives et ludiques qui ont permis de mieux comprendre comment fonctionnait la société médiévale. La troupe Médiévale du Val d'Oye, a initié le public au tir à l'arc, à la fabrique de chandelles et de tissus... Philippe Piffre de « l'Atelier du



Travail du verre

Renart Vert » a présenté les techniques de fabrication d'un vitrail avec des outils et des matériaux employés à l'époque dans un atelier de maître verrier reconstitué. Des spectacles musicaux, mêlant chants, musiques contes et jongleries ont été proposés

par trois artistes de grand talent de la compagnie « La Marotte et les Musards ». Yoan Costa, qui travaille sur une forge médiévale a fait la démonstration des techniques d'autrefois.



Travail du fer



Gérard ROËSS, Président de l'association HPH au pilori

**La Fête du Château est devenue un événement majeur de notre Cité. Elle vise à faire connaître notre patrimoine historique, à le valoriser et le protéger.**

**Le patrimoine héricourtois appartient à tout le monde. Vous pouvez participer à sa sauvegarde en rejoignant l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt.**

**Renseignement :**

**16 impasse de la Voûte prolongée – 70400 Héricourt – Tel. 07 68 46 72 95.**

**NAISSANCES**

GUERANDELLE Lou, le 23/05/2021  
 PERRIN Alyson, le 29/05/2021  
 BOSSERT Robin, le 02/06/2021  
 CHAMBARD Anastasia, le 15/06/2021  
 WEBER Sasha, le 15/06/2021  
 LOICHAT Ti méo, le 27/06/2021  
 BEN MILOUD Dina, le 28/06/2021  
 FERNANDES Mariana, le 02/07/2021  
 ELBOUCHARI Mohamed, le 06/07/2021  
 SAHINBAS Yavuz-Han, le 14/07/2021  
 EL AMRI Inaya, le 22/07/2021  
 ALLOUANI Qayim, le 27/07/2021  
 MALLUITRE Ayah, le 03/08/2021  
 DERRAZE Aya, le 05/08/2021  
 OBINO EHRHARDT Lyv, le 06/08/2021  
 SERGENT Irina, le 14/08/2021  
 BERAÏ Amir, le 15/08/2021  
 LOMBARD Noa, le 16/08/2021  
 HASNI Isabella, le 23/08/2021  
 ROXIN Augustin, le 24/08/2021  
 MON NIN Ni no, David, le 10/09/2021  
 SEBBAH Junayd le 21/09/2021  
 BELARBI Eline, le 22/09/2021

**MARIAGES**

AYDEMIR Mohammed et KARASIN Ozlem le 05/06/2021  
 GIROT Thomas, et MENKOUR Sabrina le 12/06/2021  
 DUVAL Xavier, et PACIFICO Pamela, le 26/06/2021  
 ZANOLI Gilles, Raoul et ERMAK Evgeniia le 26/06/2021  
 BOURASS Ayoub et TOUZANI Hajar le 10/07/2021  
 PELISSARD Lucas, et KOEHLER Johanna, le 10/07/2021  
 BAQILI Karim et MDARHRI Sawsan, le 17/07/2021  
 SCHNEIDER Jonathan et HIGUET Clémence, le 17/07/2021  
 BOURHAYEL Salah-Din et CHARIF Linda le 24/07/2021  
 CHESEAUX Kevin et COUR Emmanuelle le 31/07/2021  
 GAUTHIER Hervé, et DERRIER Aurélie, le 07/08/2021  
 DIFFALAH Fabian, et BOUVOT Carole le 21/08/2021  
 GRILLOT Geoffroy, David et ABAD Coralie le 21/08/2021  
 BEN BOU HA Ali et CHOUAF Anissa le 04/09/2021  
 CATALDO Dylan et FACON Cindy le 11/09/2021  
 MIHAI Maniu et CALU Mariana, le 11/09/2021  
 VUILLEMARD Kevin, et AUBRY Morgane, le 18/09/2021  
 RICHE Elie, Jean René et AYED Mélody, le 18/09/2021  
 BADET Sébastien, et FRIONNET Solène le 25/09/2021  
 BEAUCHET Sébastien, et GEFFRAY Marine, le 25/09/2021  
 SEILER Margaux, et MILLOTE Sandy, le 02/10/2021

**DECES**

MANGEONJEAN Josette le 02/06/2021 à l'âge de 71 ans  
 DORMOIS Micheline le 02/06/2021 à l'âge de 84 ans  
 COUR Roger le 07/06/2021 à l'âge de 74 ans  
 HAMOUDI Saâd le 14/06/2021 à l'âge de 83 ans  
 WARYCK Daniel le 17/06/2021 à l'âge de 71 ans  
 TRUC-VALLAURIS Frédéric le 21/06/2021 à l'âge de 46 ans  
 LÉVÊQUE Michel le 21/06/2021 à l'âge de 75 ans  
 MOUREY Roger le 26/06/2021 à l'âge de 90 ans  
 ARISTIDINI Ginette le 26/06/2021 à l'âge de 57 ans  
 HERZINGER Colette le 29/06/2021 à l'âge de 87 ans  
 JACQUIN Michel le 06/07/2021 à l'âge de 82 ans  
 MONNIN Fernande le 07/07/2021 à l'âge de 92 ans  
 MOUREAU Nicole le 12/07/2021 à l'âge de 76 ans  
 FRAHIER Jeannine le 02/08/2021 à l'âge de 92 ans  
 BOULANGER Alexis le 04/08/2021 à l'âge de 54 ans  
 FRANCHINI Valentino le 04/08/2021 à l'âge de 76 ans  
 COURBEY Isabelle le 12/08/2021 à l'âge de 46 ans  
 BANDELIER Simone le 14/08/2021 à l'âge de 86 ans  
 GOUTTE Jocelyne le 14/08/2021 à l'âge de 68 ans  
 TUNC Cafer le 17/08/2021 à l'âge de 72 ans  
 PELLETIER Roger le 28/08/2021 à l'âge de 92 ans  
 BRUOT Monique le 30/08/2021 à l'âge de 89 ans  
 DESHAYES Pascale le 09/09/2021 à l'âge de 61 ans  
 DETTE Roland le 15/09/2021 à l'âge de 68 ans  
 CHAMOT Gilberte le 17/09/2021 à l'âge de 83 ans  
 GIRARDOT Jacques le 18/09/2021 à l'âge de 73 ans  
 LEGRIS Henriette le 20/09/2021 à l'âge de 94 ans  
 SCHMITT Marc le 20/09/2021 à l'âge de 76 ans  
 VARESCHARD Pierre le 23/09/2021 à l'âge de 74 ans  
 LUCAS Maurice le 24/09/2021 à l'âge de 81 ans  
 PETITJEAN Marc le 01/10/2021 à l'âge de 90 ans  
 EHLINGER Daniel le 11/10/2021 à l'âge de 83 ans

**MARTINE ET LUC BERNARD ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR**

Luc Bernard et Martine Devot se sont mariés le 7 août 1971 à Toul. A la recherche d'un emploi, Luc Bernard est embauché en 1974 à la Ville d'Héricourt au poste de Directeur des Services Techniques. Martine quant à elle est embauchée comme aide soignante à l'EHPAD du Chénois à Bavilliers.

Le couple a deux enfants et quatre petits enfants. Aujourd'hui Luc est élu conseiller municipal, délégué à l'eau et à l'assainissement. Toujours très actif il pratique le vélo, la course à pied et la marche avec Martine. Le couple apprécie les voyages, aime recevoir la famille et partager des moments agréables au restaurant avec des amis.



### ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS «HERICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET ÉCOLOGIQUE»

27 000 personnes ont été vaccinées à Héricourt, à la Cavalerie et maintenant au Centre d'Affaires Pierre Carmien. Nous remercions les médecins, les infirmiers, les bénévoles de la Croix Rouge, les pompiers, les agents de la ville d'Héricourt et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui assurent le bon fonctionnement du centre de vaccination.

Les nombreux chantiers initiés ce printemps ont beaucoup progressé. La réhabilitation du secteur de la Tour du Château, et la seconde tranche des travaux de rénovation de l'avenue de Saint-Valbert prennent forme. L'aménagement d'une piste cyclable et la création d'un nouveau parking rue du 11 Novembre sont une réussite.

Les initiatives prises pour endiguer la désertification médicale de notre commune portent leurs fruits. Une jeune médecin qui a bénéficié d'une bourse municipale durant une partie de ses études s'est installée à Héricourt à la Maison de Santé. Nous lui souhaitons la

bienvenue et lui formulons tous nos vœux de réussite.

La création à Echenans-sous-Mont-Vaudois d'un complexe cinématographique de 7 salles et 1290 places à l'enseigne Majestic n'a pas reçu l'agrément de la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale du Département de la Haute-Saône.

Jean-Yannick TUPIN, porteur du projet, et Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ne baissent pas les bras et continuent de défendre ce beau projet.

Il s'agit d'un projet porté par un promoteur privé Monsieur Jean-Yannick TUPIN qui investit 10 millions d'euros pour la construction d'un cinéma (6 salles), d'un bowling, d'un laser game et d'un restaurant. La CCPH, quant à elle finance la plateforme de deux hectares pour un coût hors subvention d'environ 300 000 €.

L'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département de la Haute-Saône qui soutiennent le complexe cinématographique du Pays d'Héricourt participent financièrement pour

1,2 million d'euros.

Le cinéma municipal envisagé par l'opposition Front de Gauche est une aberration. En effet sur le plan financier, ce cinéma municipal représenterait une charge de 300 000 euros par an pour le contribuable, soit une augmentation immédiate de 20 % des impôts locaux.

Dans quelques semaines, le dossier sera de nouveau présenté à la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale du Département de la Haute-Saône.

Parfaitement intégré dans le paysage, ce projet tient compte des préoccupations environnementales actuelles avec une empreinte carbone des plus réduite.

Cet ambitieux projet répondra aux attentes de la majorité des habitants qui ont choisi en connaissance de cause de nous faire confiance. Ce complexe cinématographique renforcera l'attractivité du Pays d'Héricourt.

Le Pays d'Héricourt aura son cinéma !

### EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS DANIELLE BOURGON (ADHÉRENTE EELV DEPUIS 20 ANS) «HERICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET ÉCOLOGIQUE»

#### LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

En 2021 ce sont 60% des français qui ont été contraints de réduire leur chauffage ( 2 fois plus sur 2 ans ) les hausses répétées des tarifs du gaz et de l'électricité , sans oublier la flambée du carburant ne va pas améliorer la vie des ménages en situation de précarité en 2022 .

Dans le GPI (grand plan investissement) (2017-2022) 9 Mds d'euros ont été mobilisés pour accélérer la transition thermique et énergétique des bâtiments (logements des ménages modestes et bâtiments publics) Le programme concernant ces isolations (toits, vitrages, murs extérieurs) doit être plus performant on ne peut pas aujourd'hui laisser sans chauffage

les plus démunis qui paient des factures de plus en lourdes ,sans oublier que ces logements sont de vraies passoires et que le rejet en CO2 augmente le dérèglement climatique.

Concernant la ville d'Héricourt un budget de 700 000 euros a été dédié aux économies d'énergie allant de l'éclairage public avec l'utilisation des ampoules LED; a l'isolation par l'extérieur (salle wissang, école Ploye en BBC, logements communaux etc.) avec l'aide de l'état pour les rénovations importantes.

Fleurissement la saison automnale est arrivée et avec elle de nouvelles plantations, les chrysanthèmes de couleurs (jaunes, blanches et ocre) vont fleurir les bacs du centre-ville, et des massifs, sans oublier le parterre militaire fleuri par nos soins.

Ensuite pour nous faire oublier les périodes difficiles liées au confinement, suite à la pandémie, la ville d'Héricourt à compter de fin novembre (ST Nicolas)

va retrouver son décor de fin d'année ... illuminations, sapins et leurs décorations pour le bonheur des petits et des grands sans oublier la jolie boîte aux lettres du Père Noël.

Un décor que les agents essaient d'améliorer d'année en année, pour votre plaisir. Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Danielle Bourgon élue EELV

«Héricourt Une ville active, plus sûre et écologique»

### OPPOSITION DE GAUCHE HERICOURT EN COMMUN

Selon une étude de l'INSEE publiée le 1er septembre, une personne sur cinq est pauvre. Une évaluation d'autant plus alarmante que ces calculs ont été effectués avant la pandémie. Pour arriver à ce constat, l'organisme de statistiques nationales a élargi sa définition de la pauvreté et croisé les données. D'ordinaire les études portent sur la pauvreté monétaire, qui décrit comme pauvres ceux et celles et surtout celles dont le revenu est inférieur de 60% au revenu médian de la population. Dans son analyse de septembre, l'INSEE ajoute des critères non monétaires comme les conditions de vie, l'impossibilité d'acquiescer ou de consommer certains biens, d'atteindre un certain confort ou enfin d'honorer certaines dépenses obligatoires. Parmi les personnes en situation de privation matérielle, les 3 /4 signalent au moins une difficulté de logement, 95% sont dans l'incapacité de faire face à une dépense imprévue de plus de 1000 euros, 94 % ne peuvent remplacer un meuble hors d'usage et enfin, 85% sont dans l'incapacité de se payer une semaine de vacances. A cela s'ajoute des inégalités géographiques avec des petites communes n'ayant pas les moyens pour soutenir correctement leur population, dépourvues de services publics, enclavées. Les personnes vivant en famille monoparentale sont évidemment les plus touchées par cette pauvreté qu'elle soit monétaire ou non. Cette monoparentalité concerne 80% des femmes. Elle est pour une large

partie subie : Séparation, divorce, veuvage, incarcération, addiction, ... Au sein de nos collectivités (commune d'Héricourt, intercommunalité), la question sociale a toute sa place et avec elle les notions d'attractivité territoriale, d'accessibilité des services, de maintien de la relation de proximité avec l'usager, de complémentarité entre CCAS et CIAS. Tous les habitants de la communauté doivent disposer d'un service de proximité accessible à toutes et à tous dans les mêmes conditions. Il est aussi un appui pour les maires des petites communes parfois démunis face à certaines situations sociales. C'est comme cela que notre groupe Héricourt en commun conçoit cohésion sociale et territoriale. Il est possible de mettre en place une série de mesure visant à permettre aux femmes en situation de monoparentalité d'exercer à la fois leur activité professionnelle dans les meilleures conditions mais aussi permettre d'assurer à ces femmes les conditions optimales pour pouvoir élever son ou ses enfants, assurer leur scolarité en toute tranquillité, l'accès à des modes de garde, l'accès à la culture et au sport des enfants. La santé de chacun des membres de la famille, mère et enfant doit être une priorité absolue tant sur le plan psychologique que physique. La charge mentale des mères de famille est énorme et celle-ci peut les conduire à des Burn Out ou à des passages à l'acte. Concrètement, il faut permettre aux familles (quel que soit leur forme) un meilleur accès aux services, favoriser les projets innovants en matière de garde d'enfant, de solutions de mobilités simples et économiques comme la gratuité des

transports, faciliter l'accès à la formation professionnelle. La pauvreté, ce sont d'abord des revenus faibles, voir pas de revenu du tout, des emplois précaires. Les femmes sont particulièrement concernées jusqu'à niveau de responsabilité équivalent, une femme est payée près de 20% de moins. Il est donc primordial que le gouvernement et le patronat assument aussi leurs responsabilités en augmentant significativement les salaires de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs et en mettant en place de réelles mesures pour l'égalité salariale. L'actualité récente nous démontre, hélas, qu'être pauvre peut être assimilé à une faute, faute qu'il conviendrait de sanctionner comme l'a fait récemment de manière scandaleuse une maire dite « divers droite » en privant un enfant de restauration scolaire et en le faisant raccompagner entre 2 policiers chez lui parce que sa mère avait une ardoise de 900 euros à la mairie de cette cité. Notre groupe « Héricourt en commun » s'inscrit à l'opposé de ces méthodes et sera toujours solidaire de ceux qui traversent des difficultés ou qui galèrent.

Pour le groupe Héricourt en commun, les élus PCF, EELV, GRS et citoyens : Maryse PORTAZ, Ouari BELAOUNI, Marianne ECOFFET, Quentin HAFEKOST, Jean-Claude Ancelin, DAVAL Sylvie et Gilles LAZAR

### OPPOSITION DE DROITE HERICOURT VIVANTE

L'opposition de Droite n'a pas répondu à notre demande de texte pour exprimer sa position dans ce numéro.

# ONZIÈME FÊTE DU PAIN, LE SUCCÈS D'UNE JOURNÉE ENSOLEILLÉE !

Le Fort du Mont-Vaudois a rouvert ses portes au public à l'occasion de la 11<sup>ème</sup> Fête du Pain. Une journée joyeuse baignée par le soleil.



Vente de pain à la boulangerie du Fort.

Organisée le dimanche 18 juillet 2021 par les membres de l'Association des Amis du fort du Mont-Vaudois, la Fête du Pain toujours très prisée du public a obtenu un franc succès.

Cette journée chaude et ensoleillée a marqué le retour du Fort du Mont-Vaudois dans la vie associative et culturelle héricourtoise.

Rigoureusement encadrée, la manifestation s'est déroulée dans le cadre des prescriptions sanitaires du moment. Les visiteurs tous équipés d'un

masque ont respecté scrupuleusement les distanciations sociales.

## **1 300 MICHES DE PAIN VENDUES EN UNE JOURNÉE.**

Frustrés par deux années de disette, les aficionados du Fort du Mont-Vaudois se sont empressés et ont pris d'assaut la boulangerie. Plus de 1300 miches de pains ont été vendues durant la journée. Ce pain aux saveurs anciennes et à la texture croustillante a réjoui les plus gourmets.

## **DES ANIMATIONS POUR TOUS.**

Dans la cour d'honneur, s'offraient aux visiteurs de nombreuses échoppes avec des produits les plus variés : légumes bio proposés par l'association des Jardins du Mont-Vaudois, de la porcelaine, des horloges comtoises, des sculptures sur bois... Une buvette et un service de petite restauration ont donné aux visiteurs qui le souhaitaient la possibilité de se désaltérer et de se restaurer. Le groupe des Oudlers et les Pappy's du Cœur ont assuré l'animation musicale.

Des animations ont été proposées par les artistes-acrobates de l'Odyssee du Cirque, mais aussi par les pompiers d'Héricourt, les pompiers du GRIMP de Belfort, un caricaturiste, un tourneur de cartes, des jeux pour enfants...

Un circuit déambulatoire a permis aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir le cœur du Fort. Des objets militaires trouvés sur place, ou offerts par des personnes privées, étaient exposés à la vue du public dans le musée du Fort.

Un diaporama diffusé en boucle relatait les actions de restauration de l'année écoulée ainsi que les principaux chantiers réalisés depuis le début de la restauration du site par les membres de l'association des Amis du Fort du Mont-Vaudois.

## **Renseignement et contact :**

**LES AMIS DU FORT DU MONT VAUDOIS**

**Monsieur Alain ROESS – Président.**

**06 IMPASSE DE LA PAILE - 70400 LUZE**

**Tél. : 06 82 65 85 13**

**E-mail : [alain-roess@orange.fr](mailto:alain-roess@orange.fr)**

**Site internet : <https://www.fort-montvaudois.com/connaitre-l-asso>**

## LES TIMBRES FÊTENT LE CINÉMA

Les 25 et 26 septembre 2021, l'Amicale Philatélique héricourtoise a été retenue pour organiser au Musée Minal la Fête du Timbre. Cette manifestation annuelle, créée en 1938 vise à promouvoir la philatélie auprès de tous les publics.



Fête du Timbre au Musée Minal

Cette année la fête du Timbre s'est déroulée dans 88 villes françaises. Héricourt a eu l'honneur à l'occasion de cette édition 2021 de représenter le Département de la Haute-Saône et le Pays de Montbéliard.

Le thème retenu pour cette Fête du Timbre 2021 a été « voitures anciennes et cinéma » de la 2<sup>e</sup> Cv du film « Le Corniaud » à la Méhari du film « Le gendarme de Saint-Tropez ».

### DES ORGANISATEURS PASSIONNÉS

Les organisateurs de cette rétrospective, Bernard et Marie-Jeanne Jeudy, respectivement président et secrétaire de l'Amicale philatélique héricourtoise, ont eu l'idée de lier à cette manifestation l'ingénieur Adolphe Kégresse, enfant d'Héricourt, et inventeur de la chenille souple. Des panneaux explicatifs et des objets qui lui ont appartenu ont été exposés. Aussi une carte de 1890 montrant des vues d'Héricourt a été rééditée et a été affranchie avec le

timbre à l'effigie de la Tour du Château. Les collections des jeunes de l'Amicale philatélique héricourtoise qui ont obtenu des récompenses au championnat de France en 2019 ont été présentées au public et mises à l'honneur. Aussi des membres de l'association de l'Amicale philatélique héricourtoise ont partagé leur passion en exposant pour le plus grand plaisir du public leurs collections privées.

**L'amicale Philatélique d'Héricourt est ouverte à tous. Les adultes se réunissent une fois par mois le vendredi soir et le dimanche matin à la Maison des Associations (salle 105). Les enfants se retrouvent quant à eux tous les mercredis à la Maison des Associations (salle 105) sous la houlette de Marie Jeanne Jeudy.**  
**Amicale philatélique de Héricourt**  
**Bernard JEUDY - 17 rue des Acacias - 70400 HERICOURT**  
**Tél : 03.84.46.15.71 / 06 84 91 30 50 / Courriel : lesjeudy@wanadoo.fr**

## LE BOUDOIR DE VELOURS

**Créé par Raphaëlle BRON, le Boudoir de Velours est une boutique de prêt-à-porter, d'accessoires féminins et de soins du corps.**

Dans son établissement, d'une superficie de 50 m<sup>2</sup> elle propose des vêtements et des accessoires de qualité à des prix intéressants. Dans cet espace elle a aménagé une pièce de 12 m<sup>2</sup> dans laquelle Mélanie Fleury son associée propose plusieurs services dédiés au soin du corps : onglerie, extensions se cils, massage bien être, massage soin du visage.

Professionnelles et passionnées de mode et d'esthétique Raphaëlle et Mélanie sont expertes de la beauté féminine. L'une et l'autre, dans leur domaine de prédilection, conseillent les clients sur les meilleurs produits à employer. Aussi, Raphaëlle BRON a obtenu l'attribution d'un point relais où les habitants peuvent venir retirer leurs colis commandés sur Internet.

Sur le parking du magasin, bien visible et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) Raphaëlle BRON a sollicité la société Photomaton pour l'installation d'une laverie automatique. Cette laverie comprend un lave-linge de 18 kg, un lave-linge de 8 kg et un sèche-linge de 18 kg. Les lavages s'effectuent en cycles courts en 30 ou 40 minutes selon le programme choisi pour un coût de 8 € pour la machine de 18 kg, 4 € pour celle de 8 kg et 2 € pour le sèche-linge. Cet espace est en libre-service vingt-quatre heures sur vingt-quatre et permet de laver du linge volumineux comme des couettes, des oreillers, des rideaux et de les sécher en un temps record.



**CONTACT ET RENSEIGNEMENT : LE BOUDOIR DE VELOURS** - 60 avenue Léon Jouhaux 70400 Héricourt  
Tél. 06 67 53 22 85 / 06 38 88 55 01 - leboudoirdevelours@gmail.com - Lundi au vendredi : 10h -12h30 - Samedi : 10h - 16h30

## HAPPY VRAC

**Happy Vrac est une nouvelle épicerie indépendante spécialisée dans la vente en vrac de produits de grande consommation qui privilégie les circuits courts et les producteurs locaux.**

Cette nouvelle enseigne, créée et gérée par Nicolas BRAEMS est située au 2 de la rue des Arts. Elle est ouverte depuis le mois de juillet 2021. Le magasin compte une surface de vente de 65 m<sup>2</sup> et une réserve de stockage d'environ 20 m<sup>2</sup>. Cette nouvelle épicerie répond à une demande de plus en plus importante de la part des consommateurs qui souhaitent diminuer leur empreinte écologique en renonçant à toutes les formes d'emballages.

Nicolas BRAEMS s'approvisionne auprès de producteurs locaux : légumes

bio de Meurcourt, produits frais en provenance d'une ferme de Plancher-les-Mines, Miel d'apiculteurs du Pays d'Héricourt...Le choix des marchandises est important et varié : alcools, lessives, cosmétiques, légumes, lentilles, haricots, pâtes, riz mais aussi des amandes, des noix, des pistaches, du chocolat.

Les clients viennent se ravitailler avec leurs contenants : bouteilles, pots, barquettes et achètent la quantité exacte dont ils ont besoin.



**EPICERIE INDÉPENDANTE HAPPY VRAC** est ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 19h00 non-stop et le dimanche matin de 9h00 à 12h00 - Renseignement : 06 72 78 17 86 - happyvrac.epicerie.sans.emballage@gmail.com



## PIERRE VARESCHARD (1947 – 2021)

**Pierre Vareschard est décédé au CHU de Besançon à l'âge de 74 ans. Né à Héricourt le 13 avril 1947, Pierre est le deuxième enfant d'une fratrie de trois.**

Après ses études au lycée à Montbéliard, il entre à la Société Générale en 1968, où il termine sa carrière en tant que responsable de service. Il fait valoir ses droits à la retraite en 2006.

En 1969, Pierre Vareschard épouse Dominique Gilliotte. Ils ont un fils en 1981, Christophe qui leur donne trois petits-enfants. Ils ont aussi une arrière-petite fille.

Homme de Gauche et de conviction, il s'engage au côté de Jean-Pierre Michel, avec lequel il est élu en 1983, Conseiller Municipal de la Ville d'Héricourt. En 1987, il devient Adjoint au Personnel Communal. Réélu en 1989 il effectue ce second mandat en tant qu'Adjoint au Sport (1989 – 1997), durant cette période il met en place l'Office Municipal des Sports de la Commune d'Héricourt.

Actif et toujours disponible pour autrui, il préside l'Amicale laïque de 2002 à 2017 où il favorisera le développement de nouvelles activités comme le badminton et le tir à l'arc.

Monsieur Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt lui a rendu hommage en ces termes lors du Conseil Municipal du lundi 11 octobre 2021 : « Je veux rendre hommage à Pierre Vareschard, que tout le monde connaît à Héricourt.

Un collègue apprécié, de l'équipe municipale où il a servi comme conseiller municipal puis comme Adjoint au Sport, à l'époque de Monsieur Jean-Pierre Michel. Attiré depuis toujours par le domaine sportif il a connu toutes les générations d'héricourtois qui ont marqué la vie sportive de notre ville.

Tout d'abord les jeunes de sa génération et notamment les handballeurs, mais aussi les footballeurs. Il y avait à cette époque des équipes de renom qui se distinguaient, Pierre était en osmose avec ces équipes qui faisaient la fierté de notre ville.

Il a pris naturellement la présidence de l'Office Municipal de sports qu'il a contribué à créer. Pierre a été Président de l'Amicale Laïque, dans cette fonction il n'était pas seul, il était accompagné de Dominique.

Il a assumé la responsabilité de cette belle association qui est un peu le cœur militant d'Héricourt.

Le cœur laïc d'Héricourt, un lieu où les liens se nouaient entre des personnes de même sensibilité laïque bien sûr.

Cette association a compté beaucoup de fleurons dans la vie locale notamment de nombreux enseignants qui à l'époque animaient des structures associatives, comme Monsieur Boulanger, Monsieur Weber, le couple Georges, Marcel Mettey. Pierre avait honoré la mémoire de Marcel Mettey en désignant de son nom la salle de spectacle de l'amicale laïque.

Tout ceci a marqué l'histoire d'Héricourt, un moment important, un moment constitutif des équipes que nous sommes aujourd'hui.

Ce Conseil Municipal est une émanation de ces structures associatives qui ont joué un rôle extrêmement important dans la vie locale.

Pierre c'était une silhouette d'Héricourt, avec une voix très particulière, l'accent



teufion (héricourtois), une voix singulière que l'on reconnaissait à 100 mètres.

Pierre était un collègue affable qui connaissait les gens d'Héricourt. Beaucoup l'ont accompagné dans son action municipale.

C'était un homme de gauche fidèle à ses engagements. Nous avons travaillé ensemble pendant très longtemps.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous lui rendons hommage aujourd'hui.

A Dominique ici présente, je veux adresser une pensée émue au nom du Conseil municipal et du personnel communal. »

## CHENEBIER : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT MAIRIE-ECOLE-PÔLE PÉRISCOLAIRE-SALLE POLYVALENTE

La commune de Chenebier a entrepris la rénovation énergétique de ce bâtiment qui regroupe plusieurs services.



Chenebier

### UN INVESTISSEMENT DE 700 000 € HORS TAXES

Le cabinet SOLMON de Montbéliard a été retenu pour la MO (Maîtrise d'œuvre), en collaboration avec les BET (Bureaux d'Etude Techniques) BUGNA (Economiste), ENEBAT (Etudes Electriques), ENEBAT THERMIQUE (Fluides), JHR CONSEIL. Les missions SPS (sécurité chantier) et contrôles techniques sont assurés par la SOCOTEC.

Ce chantier, débuté en septembre 2020, s'est déroulé comme suit :

- Construction d'un silo de stockage de pellets et remplacement de la chaudière fuel pour une chaudière biosourcée, avec neutralisation de la cuve à fuel.

- Remplacement de la totalité des menuiseries extérieures du bâtiment,
- Mise en place d'une ventilation à double flux afin de renouveler l'air intérieur,
- Remise à neuf totale de l'isolation de toiture et changement de faux plafonds,
- Pose de panneaux photovoltaïques,
- Remise à neuf du système d'alarme incendie et de la totalité de l'éclairage intérieur du bâtiment avec luminaires LED à détection de présence, alimentation des nouveaux systèmes VMC et de la chaudière,
- ITE (Isolation Thermique Extérieure) : en attente de pose, conséquence de la pénurie de matériaux.

Durant l'avancement des travaux, les salles

de classe et autres locaux se trouvant vides, des membres du conseil municipal et du personnel communal technique ont procédé à la réfection complète des peintures intérieures.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS : UN SOUTIEN POUR DIMINUER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE.

Pour financer ce projet, la commune de Chenebier a reçu le soutien financier des institutions suivantes :

L'Etat - programme DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 280 000 €  
La Région Bourgogne Franche-Comté (programme EFFILOGIS - efficacité énergétique du bâtiment) : 150 000 € + 36 000 € pour la partie chaufferie.

Le SIED70 (Syndicat Intercom. Electrification du Département) pour la pose d'éclairages led et la chaufferie biosourcée) : 78 000 €

## ETOBON EMBELLIT SON CŒUR DE VILLAGE

La Commune d'Étobon a entrepris des travaux pour embellir la traversée du village et sécuriser la circulation piétonnière et automobile de la rue principale.

Pour réaliser ces aménagements la Commune a fait appel à l'entreprise Colas. Ces travaux ont été réalisés sur le segment compris entre le 21 et le 27 de la grande Rue et sur une partie de l'embranchement en direction de Chenebier.

Sur cette portion de près de 130 mètres de longueur, la bande de roulement a été entièrement refaite avec un revêtement de qualité. Les trottoirs fortement dégradés par les années et les intempéries ont été complètement rénovés des deux côtés de la chaussée. La hauteur des bordures des

trottoirs permet aux riverains d'accéder facilement à leurs propriétés et délimite parfaitement les aires de stationnement face à la Mairie.

Dans le but de sécuriser le cheminement des piétons et ralentir la circulation, une plateforme de ralentissement d'une dizaine de mètres de longueur a été aménagée à hauteur de la Mairie et deux passages surélevés ont été construits aux entrées du village, l'un sur la D127 A en direction de Chenebier et l'autre sur la D127 en direction de la D438.

**LE COÛT DE CES TRAVAUX S'EST ÉLEVÉ À 121 395, 83 € TTC. LE FINANCEMENT DE CE PROJET A ÉTÉ STRUCTURÉ DE LA MANIÈRE SUIVANTE : DOTATION EQUIPEMENTS TERRITOIRES RURAUX (ETAT) : 48 858,83 € ; AMENDES DE POLICE : 3 916 € ; DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE : 22 770 € ; COMMUNE D'ETOBON, AUTOFINANCEMENT : 46 151 €.**

**BEAU PATRIMOINE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES.**

## VYANS-LE-VAL : LA FONTAINE-LAVOIR RETROUVE SON ÉCLAT

Située au cœur du village, la fontaine lavoir, construite en 1888 par l'architecte Rodolphe Fournier a fait l'objet ce printemps 2021 d'une rénovation soignée. mise en service d'ici la fin de l'année.

En 1992, une première série de travaux de réhabilitation de l'édifice avait été conduite : réfection de l'assainissement, nettoyage de la rigole, refonte du pavage pierre, pose d'un enduit pour imperméabiliser le fond du lavoir, reprise de la charpente et pose d'une couverture en inox plombé pour protéger le toit.

La sauvegarde de ce beau bâtiment nécessitait l'engagement de nouveaux travaux pour redonner leur lustre aux éléments constitués en grès des Vosges. Le chantier a duré 5 mois, intempéries comprises.



Fontaine Lavoir de Vyans le Val

### SAUVEGARDER ET TRANSMETTRE LE PATRIMOINE

L'entreprise Arts de Pierre de Valentigney a réalisé ces travaux avec justesse et beaucoup de soin. A l'issue du chantier, l'entreprise a offert à la commune le blason du village, exécuté en grès des Vosges, qu'elle a scellé au mur de la fontaine-lavoir.

Cette rénovation a été rendue possible grâce aux subventions de l'Etat, du dé-

partement de la Haute-Saône et de la Région Bourgogne Franche-Comté. Un partenariat a également été passé avec la Fondation du Patrimoine. Par ailleurs le projet a reçu le soutien financier de nombreux donateurs habitants de la Commune de Vyans-le-Val. Le coût de cette opération s'est élevé à 81 957 € HT, il a été subventionné à hauteur de 84 % soit

68 843,88 €, le solde étant à la charge de la commune soit 13 113,12 €.

Yves Ligier, Maire de Vyans le Val, tient à saluer tous les acteurs qui ont œuvré à la réalisation de ce beau projet et remercie chaleureusement l'ensemble des donateurs habitants du village qui ont contribué à la sauvegarde de ce beau patrimoine pour les générations futures.



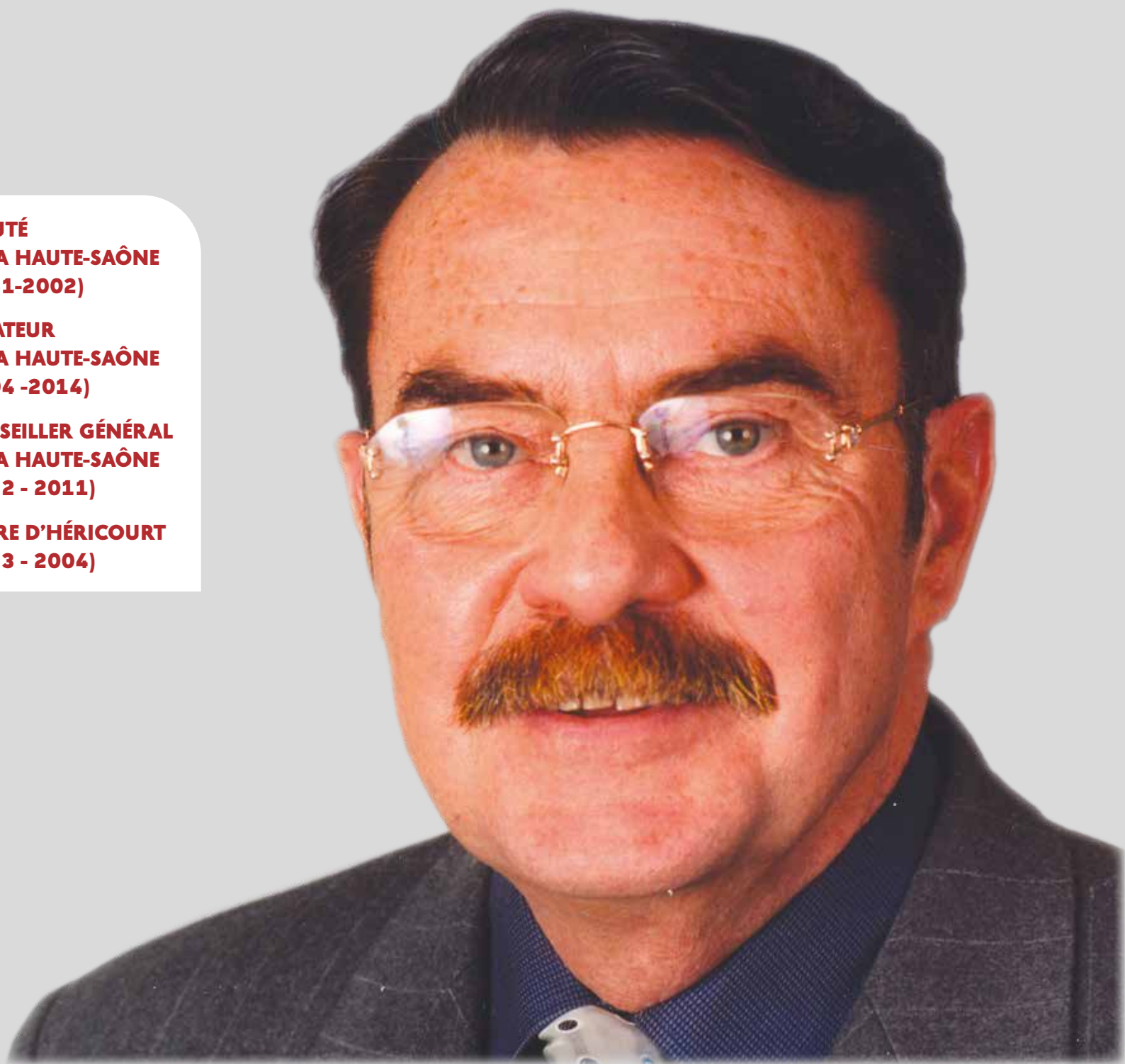
ETOBON, traversée du village.

**HOMMAGE A**

**(1938 - 2021)**

# **MONSIEUR JEAN-PIERRE MICHEL**

- **DÉPUTÉ  
DE LA HAUTE-SAÔNE  
(1981-2002)**
- **SÉNATEUR  
DE LA HAUTE-SAÔNE  
(2004 -2014)**
- **CONSEILLER GÉNÉRAL  
DE LA HAUTE-SAÔNE  
(1992 - 2011)**
- **MAIRE D'HÉRICOURT  
(1983 - 2004)**



LES HABITANTS D'HÉRICOURT ET DU PAYS D'HÉRICOURT  
SONT INVITÉS À VENIR PARTICIPER À L'HOMMAGE  
QUI SERA RENDU À MONSIEUR JEAN-PIERRE MICHEL

LE SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021 À 10H00  
À LA HALLE DES SPORTS MARCEL CERDAN (RUE DOLORÈS IBARRURI)

MOMENT MUSICAL PAR L'ORCHESTRE JUNIOR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS D'HÉRICOURT

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE